

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

4ÈME ANNÉE, No 177. — SAMEDI, 24 SEPTEMBRE 1887

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIETAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif special pour annonces à long terme



AMOUR MATERNEL. — TABLEAU DE M. PAUL MARTIN

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 24 SEPTEMBRE 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Leon Ledieu.—Le cathédrale de St-Boniface —Primes du mois d'août.—En route pour la Baie-d'Hudson, par M. l'abbé Proulx.—La bataille de Reichshoffen.—L'oiseau sèveur, par G. M.—Les tissus incombustibles.—Le jeu de billard —Récréations de la famille.—Jean-Jeudi (suite).

GRAVURES : Amour maternel.—La cathédrale de Saint-Boniface.—La bataille de Reichshoffen —Haut-Canada : Sur la rivière Abbitibi (de Nisotec).—Gravure du feuilleton

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



LA France va avoir un roi.

Cette nouvelle a été annoncée la semaine dernière dans toutes les communes du pays, au moyen d'affiches collées, la nuit, sur les murs.

Les Français, en s'éveillant, ont été quelque peu surpris d'apprendre qu'une révolution se préparait, qu'on allait par conséquent se donner des coups de fusil, que les affaires étaient compromises, que le gouvernement allait être renversé, mais qu'on serait récompensé de tous ces malheurs par l'avènement d'un prince d'Orléans.

Les gens qui aiment le repos ont commencé par trembler, puis ils ont demandé d'où l'on tenait cette nouvelle, et on leur a répondu qu'elle était arrivée pendant qu'ils dormaient, sous forme de manifeste, signé du nom du comte de Paris.

Comme on a beaucoup abusé des manifestes depuis une quinzaine d'années, ce mot seul a suffi pour rassurer tout le monde.

Autrefois, on avait tous les six mois un manifeste du comte de Chambord. C'était toujours la même chose, mais au moins on savait à quoi s'en tenir ; le dernier des Bourbons n'a pas cherché à leurrer la France, il était bien le représentant de la vieille monarchie, il n'a jamais sacrifié aux nouvelles idées, il était tout entier et, après avoir vécu en Bourbon, il est tombé tout d'une pièce, enveloppé dans le vieux drapeau qu'il avait toujours tenu d'une main ferme. Il y avait tant de grandeur dans toute cette ruine, que, quand elle s'écroula, toutes les têtes se découvrirent.

. Le comte de Chambord représentait une idée, nette, définie, impossible, une sorte de quadrature du cercle politique, mais il n'y avait pas la moindre ambiguïté possible dans l'interprétation de ses manifestes.

Comme tous les prétendants, il affirmait que le pays ne pouvait être heureux sans lui, qu'il représentait un principe immuable, divin, et que, hors de ce principe, tout était faux ; il était l'envoyé de Dieu, il était la paix, la gloire, le bonheur, mais il appuyait ces prétentions d'un passé

si grand et si glorieux, que les rayons de l'histoire semblaient se refléter dans le ciel de l'avenir et que le soleil était au-dessous de l'horizon, on en voyait encore les clartés dans l'espace.

Les derniers moments de la maison de Bourbon furent sublimes, et la mort du dernier fils de la branche aînée fut une apothéose.

. Aujourd'hui, tout est changé ; les manifestes nous viennent parfois d'un Bonaparte, du prince Jérôme-Napoléon, dont le nom n'est pas synonyme de bravoure, ou de son fils, le prince Victor, qui vit à couteaux tirés avec son père.

Ces prétendants sont deux jouisseurs, ils ne voient dans l'empire qu'ils convoitent qu'une série de fêtes, de soupers fins, de nuits enchantées, sans même se souvenir des hennissements de la cavale qui portait Napoléon, et qui bondissait sous l'éperon du "Corse aux cheveux plats."

Et cependant, l'épopée Napoléonienne est bien belle, si belle qu'il faut remonter à dix siècles dans l'histoire pour lui trouver un point de comparaison.

. Le comte de Paris ne dit pas grand chose dans son manifeste.

L'Univers, journal essentiellement catholique et royaliste, le répudie comme entaché d'idées libérales. Paul de Cassagnac, le chef des impérialistes, le trouve ridicule ; les journaux républicains semblent ne pas même vouloir s'en occuper et, somme toute, c'est un coup d'épée dans l'eau.

Il rappelle les "traditions historiques" de sa famille.

Veut-il nous faire souvenir que son bisaïeul a voté la mort de Louis XVI et qu'il a conduit le plus inoffensif des rois sous le couperet de la guillotina ?

Il annonce que son élection sur le trône de France donnerait des alliances à notre mère-patrie, mais il oublie que Bismarck a dit dernièrement encore qu'il considérerait comme une déclaration de guerre la restauration de la maison d'Orléans.

Et puis toutes ces concessions au libéralisme, toutes ces précautions pour dire qu'il ne changera rien aux progrès opérés, tout cela ne signifie rien dans sa bouche ou plutôt cela veut dire qu'il n'aspire qu'à prendre la place de M. Grévy, sous un nom de roi.

Alors "ce n'est pas la peine, assurément, de changer le gouvernement."

Et tout cela, au lendemain des grandes manœuvres, de l'essai de mobilisation qui a si bien réussi !

En vérité, on ne pouvait plus mal choisir son moment.

On nous annonce que Plon-Plon prépare aussi un petit boniment.

La France est tranquille pour un an au moins, et quel est le pays qui peut en dire autant ?

. L'exécution de Pranzini a donné lieu à des dissertations très curieuses.

J'ouvre un journal de Paris :

Décidément, dit le rédacteur, les mœurs américaines ont du bon. Un homme est pris, on l'emprisonne, on le juge, on le condamne et l'exécution ne se fait pas attendre.

Chez nous, quelle lenteur ! voyez Pranzini est condamné à mort depuis un mois, et on ne sait pas encore si son recours en grâce a été accueilli ou non. Quelle lenteur ! mon Dieu, quelle lenteur ! Les Américains sont bien plus expéditifs.

Voici le Herald de New-York :

Pranzini a été guillotiné ce matin. Cette exécution nous donne une preuve de plus de la promptitude avec laquelle les jugements sont exécutés en France.

Si Pranzini avait été jugé et condamné aux Etats-Unis, les avocats auraient promené la cause de tribunal en tribunal et il aurait couru la chance de vivre encore quelques années avant que l'on ait épuisé toutes les ressources qu'offre notre législation compliquée.

Plaintes là-bas, éloges ici, à propos du même fait.

Chacun envie son voisin, et tout le monde est mécontent.

. Je viens de lire le compte-rendu d'une exécution en Allemagne. Il s'agissait d'un bandit quelconque, et ce n'est pas pour vous parler de lui que je rappelle la chose, mais bien à propos de certain usage qui peint bien les mœurs du pays des voleurs de pendules.

Là-bas, les jurés qui ont prononcé le verdict, sont obligés d'assister à l'exécution.

On ne plaisante pas sur ce sujet et la loi semble dire : Puisque vous avez décidé que cet homme était coupable, vous êtes condamnés à voir de vos yeux les conséquences de votre décision. Vous avez dit qu'il devait mourir vous allez le voir expirer.

Les exécutions ont lieu dans un coin, au fond d'un préau, où se trouve un billot de bois noir sur lequel le condamné est traîné. Le bourreau lui abat la tête d'un coup de hache.

La loi exige que l'on présente au malheureux un acte constatant que le recours en grâce a été rejeté par l'empereur et qu'on lui fasse la question suivante :

—Reconnaissez-vous la signature de l'empereur ?

—Oui.

—Alors, dit le juge, bourreau, je vous livre cet homme pour que justice royale soit faite...

Quelques secondes après, l'homme est expédié dans l'autre monde.

Chose curieuse, on n'a pas d'exemple qu'un condamné ait répondu au juge qu'il ne reconnaissait pas la signature de l'empereur ?

Qu'arriverait-il en ce cas ? demande l'auteur du récit de l'exécution.

Ce qu'il arriverait ? il paraît que pas un Allemand ne s'est jamais fait cette question.

. Sa majesté la Reine Victoria, lors de la prorogation des Chambres, qui a eu lieu la semaine dernière a prononcé un petit discours qui prouve combien cette honnête femme est tenue dans une ignorance profonde de ce qui se passe dans son pays.

Il suffit de lire la phrase suivante pour s'en convaincre.

"Les besoins et les difficultés de l'Irlande ont occupé toute votre attention pendant une session prolongée. Nous espérons que les remèdes que votre sagesse a appliqué, effectueront graduellement une restauration complète de l'ordre en Irlande."

D'abord, la majorité des chambres ne s'est pas occupée du tout des difficultés de l'Irlande, dans le sens que semble comporter la première phrase. Elle a augmenté au contraire ces difficultés et, quand aux besoins de l'Irlande, ils ne feront que croître tant que le gouvernement anglais les niera comme il l'a toujours fait.

Pour ce qui regarde l'espoir que les remèdes que la sagesse du Parlement a appliqués, effectueront graduellement une restauration complète de l'ordre en Irlande, on se demande où diable la reine a pu voir cela, car les hommes qui réfléchissent un peu savent que ce sera exactement le contraire qui arrivera.

On n'a pas appliqué de remèdes et le Parlement n'a pas été sage.

Où la Reine ne comprend pas la question, ou elle a voulu se moquer de "Milords et messieurs," comme elle dit si élégamment.

Mais ce qu'il y a de très drôle, c'est la fin du discours.

"En remerciant Dieu, dit-elle, des bénédictions dont il nous a comblés, nous et notre pays, nous espérons pouvoir régner de longues années encore sur un peuple fidèle et uni."

Tout cela est très égoïste. Nous et notre pays, c'est-à-dire nous d'abord et le pays ensuite.

Mais quelles bénédictions ont comblé l'Irlande ?

Puis cet aveu naïf : "Nous espérons, c'est-à-dire j'espère pouvoir régner de longues années encore."

Pourquoi ne pas dire tout de suite : "J'espère vivre encore longtemps avec l'argent que vous me donnerez."

Cependant, ce n'est pas à la reine qu'il faut en vouloir, car ce n'est pas elle qui rédige cette prose, mais bien ses ministres qui n'en savent pas plus long.

. Pour vous prouver du reste comme tout est bien équilibré en Angleterre, je tiens à vous mettre sous les yeux les faits suivants :

La moitié de la terre du Royaume-Uni, Angleterre, Ecosse et Irlande, appartient à deux mille deux cent trente-huit personnes, sur trente millions d'habitants.

Un huitième du territoire, comprenant *neuf millions trois cent mille acres*, est possédé par *quarante-quatre* personnes.

Le duc de Sutherland a *douze cent mille* acres de terre à lui seul.

Lord Middleton (pas le général), possède un *million* d'acres.

Lord Lansdowne, notre gouverneur-général, est un des plus pauvres des quarante-quatre, puis qu'il n'a que *cent trente-cinq milles* acres.

La chambre des Lords représente une richesse de près de *quinze millions* d'acres.

Le duc d'Argyll, a *cent quatre vingt dix mille* acres de terre, et un de ses fils, marchand de thé, a fait faillite dernièrement.

Ces grandes fortunes sont le résultat du majorat. Tout à l'ainé.

Il est inutile de demander à ces gens-là de faire des lois douces à ceux qui grattent la terre qu'ils leur louent et on peut leur appliquer une phrase de Jules Sandeau à propos de M. de la Seiglière : " De quelque point de vue qu'ils envisagent la question politique et sociale l'ordre présent leur paraît si parfaitement organisé qu'ils n'admettent pas que l'on puisse s'occuper sérieusement de mettre rien de mieux à la place ? "

Tout raisonnement est inutile et ne peut les toucher, et ce n'est que quand le sol tremblera à l'approche du grand orage qui ébranlera les îles britanniques qu'ils comprendront.

Ce jour-là il sera peut-être trop tard, car l'Irlande tiendra le manche du fouet.

*** Il y avait bien longtemps que le *Mail* n'avait dit de sottises en parlant des Canadiens-français ou de notre religion; il vient de réparer cette négligence par une bourde des mieux soignées.

L'archevêque catholique de Montréal, dit-il, vient de diviser plusieurs paroisses pour les fins religieuses et civiles. On sait que dans la province de Québec les évêques ont le droit de diviser les municipalités, même pour les fins civiles, quand cela leur fait plaisir.

Et voilà comme on instruit les abonnés du *Mail* ! Comment voulez-vous que ces bipèdes aient des idées saines et vraies sur tout ce qui nous concerne.

Dès qu'ils savent épeler, on leur met en mains un journal francophobe dans lequel nous sommes représentés sous un jour défavorable; ils se mettent de fausses idées dans la tête; on les fait sortir jeunes du collège pour les initier plus tôt aux affaires; ils deviennent riches, mais ils restent ignorants, et ils vivent ainsi, sans autre but que de former leurs enfants à leur image et à leur ressemblance.

Interrogez, au contraire, les Anglais instruits, sachant le français, et je parie que neuf sur dix ont des idées diamétralement opposées à celles du *Mail*.

*** La cour d'assises de Milan vient de condamner à quatre ans de réclusion Gabriel de Rosa, baron de Rio de Santa-Cruz; marquis de Wellington; consul *ad honorem* de plusieurs républiques américaines; colonel et ministre plénipotentiaire de S. M. Achille Ier, roi d'Araucanie et de Potaganie; chevalier d'honneur de Marie de Lusignan, princesse de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie; professeur et chevalier honoraire de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-Baptiste; fondateur et directeur de l'Académie italo-pathéno-péenne.

Ce noble gentilhomme faisait commerce de décorations, d'ordres et de titres.

Il connaissait bien l'humanité, cet industriel, et savait que la bêtise humaine est toujours une mine inépuisable à exploiter.

Rosa avait un tarif des plus modérés et un journal nous annonce qu'un M. Zanoletti, moyennant la modeste somme de 50 fr., avait obtenu les titres de membre honoraire de l'Académie Parthéno-péenne; membre correspondant de l'École classique italienne; chevalier de l'ordre académique humanitaire du bienheureux Saint-Ange de Jérusalem; chevalier de l'ordre royal de Mélusine; officier d'honneur du Grand-Lion-d'Or, comte d'Elberton, consul commercial de Vénézuéla à Milan; capitaine honoraire du roi Achille Ier; chevalier d'honneur de la princesse de Lusignan,

enfin chevalier de première classe des Alpes-Maritimes.

On m'affirme que plusieurs Montréalais ont été décorés par ce filou, mais je n'en veux rien croire.

*** Ce Gabriel de Rosa a eu cependant bien tort de s'exposer ainsi pour faire de si maigres bénéfices, quand il ne tenait qu'à lui de gagner de l'argent à bien peu de frais.

Il lui suffisait tout simplement de prendre un vapeur à destination du Canada, et de s'établir à Montréal ou à Québec en qualité de joueur d'orgue de Barbarie.

Le besoin de musiciens des rues se fait vivement sentir chez nous, car nous n'en avons guère que deux ou trois par rue, ce qui est vraiment mesquin pour des villes aussi intelligentes et aussi artistiques que les deux capitales de la Province.

Le Canada est le paradis des joueurs d'orgues et de pianos à manivelle. La police les protège, ne leur demande aucune licence et vous tous, hommes femmes et enfants, vous leur donnez le sou ou la pièce blanche que vous refuseriez à un pauvre diable éclopé et crevant de faim.

Si le degré de civilisation d'un peuple se mesure au nombre de tourneurs de manivelle que l'on voit dans les rues, nous devons certes marcher à la tête des nations, car c'est ici le refuge de tous ces paresseux que l'on chasse partout, même en Italie.

Même en Italie, je le répète, car on n'y souffre, aucun de ces mendiants sous de faux prétextes à moins qu'ils ne soient infirmes et qu'ils n'aient une autorisation spéciale de la police, autorisation qui ne s'obtient pas facilement.

La mauvaise musique court assez dans les salons pour qu'on lui refuse la permission de se promener dans les rues.

Leon Leduc

LA CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE



La Cathédrale de Saint-Boniface, qui existe aujourd'hui et dont nous donnons la vue, fut commencée en 1862. La première chapelle qui servit de cathédrale à Mgr Provencher était en bois; elle fut bâtie en 1820. La seconde, construite en pierre, fut commencée en 1832 et terminée en 1838; elle avait à peu près les mêmes dimensions que celle d'aujourd'hui (100 x 43 pieds). Deux hautes tours surmontées d'élégants clochers ornaient sa façade. Cette église, fruit d'énormes sacrifices, fut détruite par le feu au mois de décembre 1860. Dans cet incendie, périrent les archives de la paroisse et les documents les plus précieux sur l'histoire de pays et le commencement des missions. Mgr Taché, après ce désastre, se mit à l'œuvre avec courage et énergie pour relever son église, et, trois ans après, la cathédrale fut livrée au culte. Cependant, elle était loin d'être terminée.

Les œuvres nombreuses que Mgr Taché fut obligé d'entreprendre pour les besoins de son diocèse l'empêchèrent toujours de mettre la dernière main à l'intérieur de la cathédrale. La crainte surtout de contracter des dettes, lui ont fait retarder d'année en année les travaux, que grâce à la générosité de certaines personnes il vient de faire exécuter cet automne.

PRIMES DU MOIS D'AOUT

LISTE DES RÉCLAMANTS

- Montréal.*—Edouard Ricard (\$25.00), 197, rue Wolfe; Charles Dépatis, 284, rue Saint-Dominique; J. O. Chamberland, 224, rue Saint-Dominique; O. B. Ranger, 1035, rue Ontario; Wilfrid Bélanger, 290, rue Jacques-Cartier; Joseph J. Bondreau, 377, rue Saint-Jacques; Victor Saint-Hilaire, (\$10.00), 70, rue Dufresne; Joseph Monier, fils, 439, rue Paret; Alexandre Carl, 16, rue Amherst; Edmond Huet, 99, rue Maisonneuve; Napoléon Myette, 20, rue Boyer; Dominique Leroux, 930, rue Saint-Jacques; Delle Maria Lagacé (\$15.00), 608, rue Sainte-Catherine; Auguste Binelle, 197, rue Saint-Dominique; Dme Pierre Charrette, 98, rue Gain; J. B. Parent, 202, rue Champlain; Napoléon Larose, 20, rue Lamontagne; J. Ovide Ranger, 1035, rue Ontario; Adolphe Gariépy, fils, (deux primes), 712, rue Saint-Laurent; Dame Louis Monette, 45, rue Lusignan; Joseph Turneau (\$4.00), 158, Avenue St-Martin; Delle Marie Robillard, 752, rue Notre-Dame; George Leblanc, 207, rue des Seigneurs; Téléphore Bernier, 903, rue Notre-Dame; Dame Alphonse Trépanier, 93, rue Plessis; C. Martel, 65, rue des Allemands; Dame Veuve Lynch, 2615, rue Notre-Dame; Dame Hubert Marceau, 248, rue des Seigneurs.
- Québec.*—François Gauvin, (\$50.00), 17, rue Prévost, faubourg Saint-Louis; François Lépine, 113, rue la Couronne, St-Roch; L. Boutet, 41, rue Arago, Saint-Sauveur; Gustave Bernard, 76, rue Saint-Joachim; Charles Bernier, 2, rue Hermine, Saint-Sauveur; R. S. Bergevin, 76, rue Saint-Joseph, Saint-Roch; Charles Gingras, 72, rue Massue, St-Sauveur; Narcisse Rioux, 92, rue Saint-Paul; Jos. Robert Roussel, 14, rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Louis; J. B. Morrissette, 77, rue des Fossés, Saint-Roch; Auguste Gamache, 100, rue Albert, Saint-Sauveur; Ed. Rousseau (2.00), 87, rue Sauvageau, Saint-Sauveur.
- Headley Ville, Québec.*—Joseph Chalifoux.
- Lévis.*—Louis Filteau.
- Masham Mills.*—Joachim Gauvreau.
- Longueuil.*—Delle Marie-Antoinette Fréchette.
- Sainte-Martine.*—P. Vallée.
- Pointe Saint-Charles.*—Joseph Benoit, 21, rue Saint-Henri; Dame J. B. Gougeon, 74, rue Montmorency.
- Saint-Henri de Montréal.*—Dame Veuve Zoé Harnois, 31, rue Saint-Philippe.
- Sainte-Cunégonde.*—Delle Azalie Lefebvre, 102, rue Labonté.
- Trois-Rivières.*—J. C. Prince.
- Saint-Jean, P. Q.*—Fabien Carreau.

QUARANTE-DEUXIÈME TIRAGE

Le quarante-deuxième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de septembre), aura lieu SAMEDI, le 1er octobre, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

Parlez en bien de votre village.—Dites un bon mot de votre village et de votre comté chaque fois que l'occasion s'en présente. Plus de villes meurent faute de confiance chez ces marchands et manque d'esprit de corps, que par suite de rivalité des villes voisines ou de circonstances fâcheuses. Quand un homme, à la recherche d'une localité pour s'établir entre dans une ville et trouve toute une population pleine d'enthousiasme sur les perspectives de l'avenir et courageusement à l'œuvre pour agrandir la ville, il partage bientôt le même élan, et il ne tarde guère à y planter sa tente et à travailler avec le même intérêt. Au contraire, s'il arrive dans un village où chacun exprime du doute et de l'appréhension sur sa future prospérité, montrant un visage abattu, la bouche pleine de plaintes contre des maux imaginaires qui doivent envahir la localité, il juge naturellement que c'est un pauvre endroit pour s'établir, et sur-le-champ il secoue la poussière de ses pieds, et s'éloigne le plus rapidement possible vers une autre ville.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons, LE 1^{er} OCTOBRE PROCHAIN, la publication d'un grand feuilleton émuvant et Dramatique, qui sera suivi avec un vif intérêt.



BEAUX-ARTS.—BATAILLE DE REICH-HOFFEN.—TAB. EAU DE M. A. MORET, SALON DE 1877.—DESSL. DE JULES L. VÉE

EN ROUTE POUR LA BAIE D'HUDSON

PAR M. L'ABBÉ PROULX, MISSIONNAIRE DANS LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC (Suite)

VIII

DE MOOSE A NO-MAN-LAND

En vue de la terre promise.—Noms estropiés.—Champs de folle-avoine.—Mots sauvages françaisés.—Doux Jonas.—Vagabondage.—Une averse solide.—Les rivages de la baie James.—Les marées.—Ennuis de la navigation.—Un nouveau genre de portage.—Crac.—Le maringouin jaune.—Les moustiques.—Les brulots.—La prose du voyage.—Remèdes divers.—Précautions pour la nuit.

Nous voici arrêtés par le caprice des vents (qui sait ?) peut-être des hommes, en vue de la terre promise, à trente milles d'Alhany, sur une pointe sablonneuse, chauve d'arbres, longue, étroite qui s'avance d'un mille à la marée haute et, à la marée basse, de six à sept lieues ; nous sommes tristes, pensifs, promenant notre regard inquiet sur la mer aux vagues écumeuses et aux flots retentissants.

No-man-land me fait songer à Ulysse qui prit, pour échapper aux mains du géant Polyphème, le nom ingénieux de *Personne*, en grec *Outis*. Cependant, le roi d'Ithaque, dans ses longs errements, n'a jamais conduit sur cette côte sa barque aventureuse. Ce n'est pas sous cette latitude que se trouvait la caverne du Cyclope, que Virgile a si bien peint dans un seul vers :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.

Ce nom vient tout simplement de la corruption du mot indien *Nomani-naning*. " Là où il y a de la folle avoine." Nous sommes accoutumés, dans la province de Québec, d'entendre le gosier un peu trop énergique de nos frères, les Anglo-Saxons, estropier les plus euphoniques de nos doux noms français, *Vaudraille*, *Longuegaille*, *Mounttreall*, pour *Vaudreuil*, *Longueuil* et *Montréal*. De leur côté, nos bons habitants le leur rendent bien. Dans leur bouche harmonieuse, *ore rotundo*, *Duncaster*, *Lake Killenny* et *Stanford* deviennent *Le Castor*, *Lac Encarcané* et *Sainte-Folle*.

* * *

C'est plaisir de voir ces longues lisières de grèves, ces longues pièces en folles avoines, semées et entretenues par la main de la nature, ou plutôt de la Providence, hautes de quarante pouces, nouvellement épiées, qui balancent leurs grappes légères sous le souffle du vent, comme les moissons ondulantes de nos champs soigneusement cultivés. Quand elles seront mûres, les sauvages viendront faire leur récolte : ils sépareront le bon grain de la balle sous les coups de petites baguettes en bois, l'écraseront entre deux pierres, et de cette farine, mêlée avec le son, ils feront une pâte, une bouillie, enfin une *sagamité*,

à leur goût tout à fait délicieuse. En attendant, les oiseaux du ciel y font festin. " Ils ne sèment point, dit Notre-Seigneur, ils n'amassent point dans des greniers, mais votre Père céleste les nourrit... Ne vous inquiétez donc point en disant : Que mangerons-nous et que boirons-nous ? car votre Père sait que vous avez besoin de tout cela."

Je viens de dire *sagamité*. Savez-vous ce mot, inconnu à l'Académie, mais très françaisé au Canada, ainsi que la chose qu'il exprime, nous vient tout droit des Algonquins ? De plus, ils nous ont donné les termes si usités de *babiche*, du mot *bab*, lanière, diminutif *babish*, petite lanière ; de *micouenne*, du mot *mikvam*, cuiller de bois, et de *sakakoua*, qu'on emploie pour désigner un bruit confus, un brouhaha. De leur côté, les Iroquois ont enrichi notre vocabulaire d'une onomatopée tout à fait expressive, qui fait résonner à nos oreilles le beuglement de la grosse grenouille verte, *wawaron*. Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire retournons à Moose.

* * *

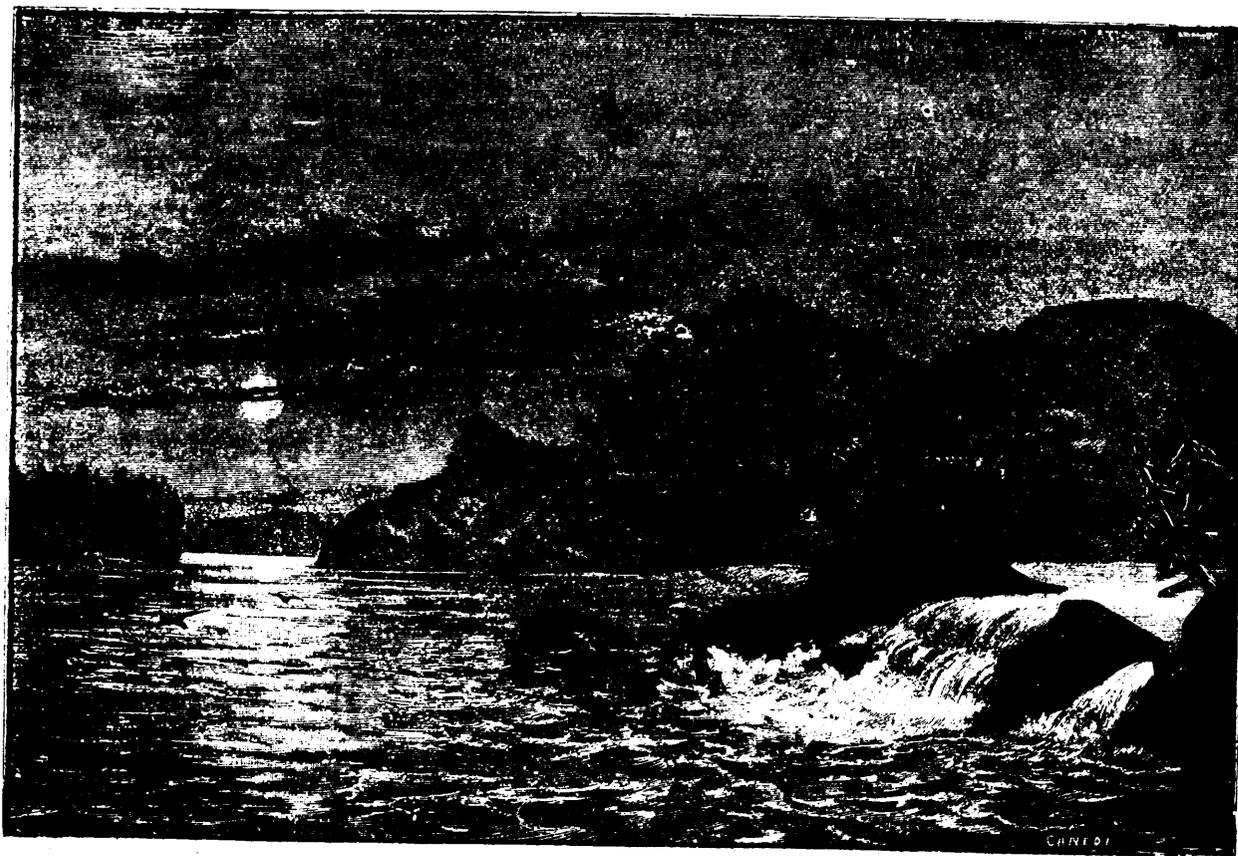
Nous sommes au mardi matin, 8 juillet. Le soleil, avec son grand disque d'or, sortait des

miroitant sous les tièdes rayons d'un soleil matinal, vaste, sans limites ; bien loin, là bas, tout à l'entour, le firmament bleu, comme une coupe d'azur renversé, fermait l'horizon. " Salut, ô mer d'un autre climat ! En te voyant pour la première fois, mon esprit ne peut se défendre d'un certain saisissement. J'ai vu les flots qui battent les rivages de nos provinces maritimes ; mais les eaux glauques et glacées ont bien d'autres mystères, d'autres souvenirs sévères et sombres, d'autres tempêtes et d'autres épouvantements. Les courants qui te sillonnent, les énormes montagnes de glace que tu charries, nous viennent de ces retraites inaccessibles qu'on nomme le Pôle. Merci ! tu nous apportes sans doute le repos. Nous en avons donc fini avec les rapides et les bas-fonds. Tes eaux profondes sauront partout faire flotter notre coquille en écorce..."

— *Pakwa ! Pakwa !* s'écrie Choum, c'est plat, c'est plat !

On sonde de l'aviron, un pied et demi d'eau ; la mer baisse avec rapidité, encore quelques minutes et nous voilà échoués au beau milieu de l'Océan. O dérision ! nous allons faire portage en pleine mer, tout comme sur les battures de la rivière Abbitibi. Pour soulager le bâtiment de la matelot, après avoir ôté ses bottes et ses chaus-

sons, après avoir retourné haut son pantalon, saute à l'eau ; allègement inutile, la charge est encore trop pesante. Un deuxième le suit puis un troisième, puis un quatrième et un cinquième, enfin tout le monde ; seul, Monseigneur, qui pourtant voulait faire comme les autres, obéissant en fin de compte à nos remontrances et à nos refus, reste sur son siège. Nous ignorions encore ce qui attendait Sa Grandeur dans un avenir bien rapproché ! Nous allions, rangés sur deux files, à l'eau par-dessus le genou, conduisant le canot de la main, errant à droite et à gauche, à la



HAUT-CANADA. — Sur la rivière Abbitibi (le Nisotec) ; d'après un croquis de M. l'abbé Paradis.

ondes, et, glorieux comme un triomphateur sur son char, il s'élançait, de sa course régulière et uniforme, dans un ciel sans nuages, remplissant l'espace et nos cœurs d'allégresse, de lumière et d'espérance. L'équipage, paraît-il, était trop nombreux pour la capacité du navire ; personne n'aurait voulu s'exposer aux dangers d'un naufrage, deux matelots, Poadji et Long Andrew, nouveaux Jonas, pour le salut des autres passagers, furent, non pas jetés à la mer, mais abandonnés sur le rivage ; ils attendront, à Moose, notre retour. Pour suppléer à leur travail, les Révds Pères Paradis, Dozois et Gladu s'étendent sur l'aviron, ce sont de vieux rameurs qui ont plus d'une fois, pendant leurs jours de vacances, remonté leur barque écolière d'Ottawa au Désert, 90 milles, sur la Gatineau. J'admiraux leur dévouement, je ne me sentais pas le courage de les imiter, j'en avais assez des portages : je continuai donc à faire le bourgeois en la compagnie du R. P. Nédelec et de Sa Grandeur.

Ça filait ! Déjà nous avions laissé derrière nous les plages douloureuses de Hay Creek, " où nous avions languï si longtemps ; " déjà, nous échappant entre les îles, nous avions atteint l'embouchure de la rivière ; la baie s'ouvrait devant nous, large, longue, étendue, unie comme une glace,

recherche d'un chenal. L'eau n'était pas chaude, les nerfs des jarrets se crispaient, de temps à autre une crampe nous mordait ; cependant, le marcher était assez bon sur un fond de sable ferme. Nous nous demandions en riant : " Semblable chose est-elle jamais arrivée ? Si nous interrogeons l'histoire, le cours des bizarreries humaines peut-il nous offrir un tel spectacle ? Jamais évêque a-t-il fait sa tournée épiscopale, ainsi traîné par ses prêtres et ses serviteurs, dans un aussi bizarre accoutrement, avec pareil cérémonial ? "

Après une demi-heure de vagabondage, nous avions atteint l'eau profonde. Le vent soufflait en poupe, nous hissâmes la voile dans toute sa hauteur. Pendant que Neptune (style classique païen), travaillait pour nous, nous séchâmes nos pieds endoloris en les exposant, comme des torchons monillés, sur les barres du canot ; puis, par un bon déjeuner, nous comblâmes les vides de l'appétit, ce bain prolongé l'avait terriblement ouvert. Le gros thé rouge coulait, comme le rhum de la Jamaïque sur la table de nos pères ; on venait de le faire bouillir, avec des rondins qu'on avait eu soin d'emporter au fond du canot, sur une batture qui montrait sa tête et ses cailloux luisants au-dessus de la surface liquide. La

— DESSIN DE JULES L. VÉE — PAB. EAU DE M. A. MORET, SALON DE 1887 — PAB. EAU DE M. A. MORET, SALON DE 1887 — PAB. EAU DE M. A. MORET, SALON DE 1887 — PAB. EAU DE M. A. MORET, SALON DE 1887

vent ne cessa de nous pousser jusqu'à cinq heures, sur une houle longue, roulante et régulière; les avirons jouaient en même temps. Nous fîmes une bonne journée, au moins soixante milles.

.

Les rivages, tout autour de la baie James, sont plats et marécageux; ils paraissent être un envahissement graduel de la terre ferme sur le domaine des ondes. Sous l'action de la marée montante, deux ou trois cents pieds en avant de la grève, s'amoncele insensiblement un banc de sable, de glaise ou de gravier; il arrive un moment où la mer ne peut plus franchir le sommet de l'amas grossissant; il devient alors la grève véritable, jusqu'à ce qu'un nouveau banc, passant par la même formation, se constitue à son tour la barrière où l'océan vient briser l'orgueil de ses flots. C'est comme au troisième jour de la création, les eaux se retiennent petit à petit, et l'aride apparaît, et *appare t arida*. Les deux ou trois cents pieds de terrain, compris entre l'ancienne et la nouvelle grève, se trouvent convertis en un étang d'eau croupissante, où croissent de hautes herbes, où habitent en foule la gent marécageuse et le peuple des canards. Le dos du cheval, s'élevant entre les deux marécages, se couvre d'un bois maigre, touffu et nain. Si vous pénétrez dans l'intérieur du pays, vous en trouvez, pour des milles et des milles, la surface ainsi ondulée en minuscules côtes boisées, en des espèces de vagues solidifiées.

Sur les bords de la baie, les eaux sont très peu profondes. Deux fois par jour, la mer baisse, les rivages se découvrent à une distance de dix, quinze et même vingt milles, *miserabile visu!* l'œil s'étend à perte de vue sur un vaste désert de glaise ou de roc, plan uniforme, où poussent en certains endroits, exubérantes, des algues et des herbes marines, mais en général où l'on n'aperçoit, ici et là que les lignes irrégulières des chaînes de roches, ou bien, dispersés au hasard, des cailloux gris, noirs et blancs, comme un troupeau de moutons paissant dans un parc.

A raison de ce peu de profondeur des eaux, la navigation en canot d'écorce sur la baie James se trouve être très incertaine, très capricieuse, très ennuyeuse. Vous ne pouvez serrer de trop près le rivage, vous n'aurez pas d'eau trois heures durant; vous ne pouvez vous aventurer trop au large, si le vent s'élève vous ferez naufrage; vous devez tâcher de suivre un juste milieu à deux et trois milles de terre, vous résignant à être arrêtés bien souvent par les battures et à attendre plus d'une fois sur le dos d'un rocher que la marée veuille bien revenir vous mettre à flot.

Quand la nuit noire ou un vent contraire vous force à suspendre votre course et à aller chercher refuge sur la terre ferme, commence alors un nouveau genre de portage. Pour souper, il vous faut apporter la batterie de cuisine, pour passer la nuit, prendre vos lits et vos tentes; de plus, il serait imprudent de laisser dans le canot le reste du bagage, car, au retour de la vague montante, la fièle embarcation, ainsi chargée, ballottée en tous sens, finirait par se briser. Même, si vous jugez à propos de l'amarrer au large sur le lit desséché de la mer, un de vos hommes doit coucher dans les flancs du navire, afin de veiller sur son salut au moment du danger. Vous voilà donc parti, chargé comme un mulet, pour la terre hospitalière, dont la lizière se dessine comme un cordon déroulé en zig-zag à la distance d'un demi-mille, d'un mille, de deux milles. Vous enfoncez dans la boue jusque par-dessus le genou; quand vous arrachez une jambe de ce mortier épais, l'autre du coup va au fond du borborygme; c'est tout un travail, qui est loin d'être propre. Pas moyen de garder ses chaussures, les pieds vous deviendraient gros comme des bottes de foin. Un peu plus loin le terrain s'affermirait, mais vous n'y gagnez guère, il est hérissé de petites pierres tranchantes, de coquillages brisés, autant vaudrait courir sur des morceaux de verre: nous allons sautillant, hésitant, clopin-clopant, comme sur des taillants de rasoir. Les sauvages, qui ont la plante des pieds encornée, s'avancent d'aplomb, sans faire grand cas de ces petites misères; mais pour nous, gens de la civilisation, qui avons le talon, comme l'esprit, délicat, nous

marchons en réalité sur la prunelle de l'œil. Il doit être intéressant de nous voir, à chaque pas, danser, sautiller et grimacer. Plus loin, une mare de deux ou trois pieds de profondeur vous barre le chemin; inutile d'entreprendre d'en faire le tour, vous doubleriez, vous tripleriez votre route, et elle est déjà assez longue. Prenez votre volonté à deux mains et élanchez-vous à travers la flaque d'eau à la glace! Voilà votre débarquement.

Lorsqu'il vous faudra rembarquer, vous devrez aller rejoindre votre canot au large, et refaire à rebours le même voyage, dans les mêmes conditions, avec les mêmes agréments. Quand on pense que, depuis trois jours, nous avons répété neuf fois cette pitoyable cérémonie! Et Dieu seul sait ce que l'avenir, sous ce rapport, nous garde dans son sac et ses secrets.

Mardi, à cinq heures, crac, le bateau est à sec. "Messieurs, jetez vous sans façon dans la vase et tâchez, comme vous le pourrez, de gagner le rivage qui se trouve à vingt arpents." Ici, il n'y a pas de grandeur qui tienne, pour partager la misère nous sommes tous sur un pied d'égalité. C'est un spectacle qui fait vraiment pitié, que de voir un évêque arracher ses bottes, attacher sa soutane autour de ses reins, relever ses pantalons, se charger les épaules d'un lourd paquet et s'élançant nu-pieds, nu-jambes, à travers la boue et les pierres. Mais, dans les passages difficiles de la vie, la bonne volonté est un puissant levier, et la gaieté un bien grand remède. Riez, il n'y a plus de souffrances.

.

Les maringouins nous attendaient sur la grève. Ils voltigent en épais nuages, murmurant, bourdonnant, tourbillonnant autour de nous, enrégés, le dard sorti, altérés de sang: vous vous croiriez la tête dans une ruche d'abeilles. La main n'a pas de repos, elle doit agiter, sans cesse ni relâche, un mouchoir ou un feuillage, pour défendre contre des attaques incessantes le menton et les joues menacés d'être dévorés. Vous frappez les ennemis d'un côté, vous en tuez un cent; mille vous pressent de l'autre, violents, renaissants, indestructibles. Ils vous entrent dans les oreilles, dans les yeux, dans les narines, dans le cou, dans les poignets, ennemi acharné, insaisissable, infatigable, contre lequel tous vos efforts sont impuissants. Je ne m'étonne plus qu'un moucheron, après l'avoir harcelé en tous sens, ait couché sur le flanc le roi des animaux, un lion. Et si le bonhomme La Fontaine eût connu le maringouin jaune de la Baie, quelle peinture encore plus terrible n'aurait-il pas imaginée!

Le maringouin jaune est deux fois plus gros que notre maringouin noir, et il joue de la trompe deux fois plus fort. Et pourtant, voyez ce que peut faire le premier:

Un avorton de mouche en cent lieues le harcèle;
Tantôt pique l'échine, et tantôt le museau,
Tantôt entre au fond du naseau.
La rage se trouve alors à son faite montée.
L'invisible ennemi triomphe, et rit de voir
Qu'il n'est griffe ni dent, en la bête irritée,
Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir
Le malheur-ux lion se déchire lui-même,
Fait raisonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air qui n'en peut mais, et sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat: le voilà sur les dents.

Aux maringouins, ajoutez les petites mouches noires, appelées *moustiques*, race impudente, importune, que ni le mouchoir, ni le feuillage ne peut chasser; elles vous aveuglent et vous ne pouvez vous en défendre; elles se collent à votre peau comme des sangsues, et elles vous saignent sans que vous vous en aperceviez. Passez votre main sur votre cou, derrière vos oreilles, et vous la retirerez toute couverte de sang.

Aux moustiques ajoutez les *brulots*, engeance satanée, invisible, qui pénètre partout, passant à travers les habits et dont la piqûre brûle comme un tison ardent. Les sauvages les appellent dans leur langue: "Les petites poussières." Un quelqu'un parmi nous a traduit le mot: "le diable réduit en poudre."

Sur les lacs, sur les rivières et sur la mer, vous êtes exempts des attaques de ces cannibales ailés; la fraîcheur de l'eau, les rayons du soleil et le souffle du vent les tiennent à distance; mais, du moment que vous mettez le pied à terre, soit pour un portage, soit pour le campement de la nuit,

aussitôt, sortant de leurs gîtes dessous le feuillage, ils fondent sur vous en bataillons pressés, comme le lion rugissant dont parle saint Pierre, *quarrens quem devoret*. La forêt, avec ses retraites, ses montagnes, ses points de vue, ses cours d'eau, débordent de poésie: ces affreuses bestioles en sont la prose.

N'y a-t-il pas moyen de s'en préserver? Le seul remède efficace en cette circonstance que je connais est l'huile de patience, et l'on sait que tous n'ont pas les moyens de s'en procurer. A défaut, vous pouvez vous graisser la figure et les mains d'huile d'olive mêlée d'acide phénique: l'acide a une odeur tout à fait désagréable au nez délicat de ces anthropophages, et, pour une heure ou deux, tant qu'elle n'est pas évaporée, elle les tient à distance. Mais plusieurs préfèrent les inconvénients des mouches au désagrément du remède, gras et onctueux. Vous pouvez encore vous enfermer la tête dans un sac de gaze, ou vous enrouler autour de la figure deux mètres de mousseline légère; mais, pour voyager à travers les branches, l'appendice n'est pas commode: gaze et mousselines ont souvent le sort de la chevelure d'Absalon.

Chaque soir, avant de nous retirer pour la nuit, nous chargeons les falbalas de la tente d'une bonne couche de sable, afin d'empêcher la moindre petite mouche de s'y introduire en s'insinuant sur le sol à travers les herbes: nous promenons à l'intérieur de la demeure des tisons fumants, et les nuages de fumée ont pour effet de chasser dehors le gros de ces essaims de cousins, à la parenté et au voisinage desquels nous tenons guère; nous fermons ensuite la toile de la porte, hermétiquement; au moyen d'épingles, puis avec une chandelle nous donnons la chasse aux imprudents qui se sont laissés prendre prisonniers. Nous ne nous mettons sous la couverture que lorsque le dernier ennemi est tombé sur le carreau. Nous avons la paix pour le reste de la nuit, et c'est alors que la situation devient intéressante. Le lit est chaud, l'air est vif et frais. Les rameaux de sapin, de pin, de cèdre et d'épinette, les foin, les branches de rosiers, sur lesquels vous êtes étendus, après s'être fanés, exhalent leur encens, répandent leurs parfums et marient leurs aromes: vous reposez doucement, respirant à l'aise, dans une atmosphère chargée de résine, couchés comme dans une fiole d'eau de senteur, une vraie bouteille d'eau de Cologne.

(A suivre)

BATAILLE DE REICHSHOFFEN

(Voir gravure)

Le colonel de Lacarre, au moment où il va conduire à l'ennemi les 3^e et 4^e escadrons de son régiment, est frappé à mort par un obus.

L'HISTOIRE de la bataille de Reichshoffen n'est plus à faire, mais ce glorieux combat où les soldats français furent écrasés par le nombre restait toujours à peindre.

LE MONDE ILLUSTRÉ s'y est essayé avec le crayon mouvementé du regretté Edmond Morin et dans une page héroïque due à l'imagination de M. Chiffart; mais aucun d'eux n'avait rendu avec autant de vérité que M. Aimé Morot, cette *furia francese* de cette charge qui demeurera légendaire. L'ardeur des combattants, l'allure foudroyante de leur monture font trembler le sol semé de victimes. Là-bas, dans le vrai paysage, un pays adorable, tous les épisodes se dessinent avec la même précision que la scène principale qui représente la mort du colonel de Lacarre.

Nous n'insisterons pas sur les qualités d'une œuvre que M. Merson a louée comme elle le mérite, insistant sur la reproduction fidèle que nous en donnons par le crayon patient et habile de M. Jules Lavée, qui n'a négligé aucun détail, aucune forme, en gardant à la couleur si brillante du tableau son éclat lumineux avec les seules ressources du blanc et du noir.

Solution du Rébus qui a paru dans le No 175 du MONDE ILLUSTRÉ

La mort, puissance sans égale, agit de près et de loin; et grands et petits sont égaux devant elle.

L'OISEAU DU SAUVEUR

LÉGENDE BRETONNE

—Mère, quel est ce petit oiseau qui gazouille si joyeusement sur la branche de l'aubépine qui croît là-bas, dans le jardin? Son plumage m'a frappé vivement: on dirait que son cou est d'un rouge de feu. Est-ce la couleur de ses plumes, ou quelque blessure qui ait pu les souiller ainsi?

—Garde-toi bien, chère enfant, de faire du mal à ce gentil oiseau qui vient ainsi chaque jour te récréer par ses douces chansons. Cet oiseau, qu'on nomme rouge-gorge, à cause des plumes qui ornent son cou, est aussi appelé l'oiseau du Sauveur. Le divin Jésus venait d'être condamné à mort par Ponce-Pilate. Chargé d'une lourde croix de bois, poursuivi par les imprécations et les traitements d'une foule ivre de haine et de fureur, il avait gravi la montagne du Calvaire, où devait s'accomplir l'infâme déicide. Dépouillé de ses vêtements, il avait été cloué sur l'instrument de son supplice, puis élevé en l'air pour servir de spectacle à la multitude effrénée. Ses infâmes persécuteurs, par dérision à sa dignité de Roi des Juifs, avaient orné son front d'une couronne d'épines dont les pointes aiguës transperçaient sa chair sacrée. Au même moment, un petit oiseau vint se percher sur un des bras de la croix. Il considéra quelques instants cette foule de forcénés, qui accablaient de malédiction le Fils de Dieu, leur victime, puis, après avoir poussé vers le ciel un petit cri plaintif, il vola aussitôt vers Jésus, et l'effleurant de ses ailes, il arracha avec son petit bec une épine qui meurtrissait cruellement le front royal de Jésus. Une goutte de sang divin qui pendait à la pointe de l'épine, tomba sur le petit cou de l'oiseau compatissant, et imprégna son plumage de cette couleur qu'il a conservée depuis pour en perpétuer le souvenir, et montrer aux générations futures qu'un petit oiseau, une simple créature du bon Dieu, avait donné aux Juifs une leçon de compassion et d'humanité.

G. M.

LES TISSUS INCOMBUSTIBLES

Une question d'actualité est l'incombustibilité des étoffes. On sait qu'à l'aide de certains procédés très simples, toutes les étoffes, même les plus légères, deviennent rebelles à l'action du feu. Ce qui a nu à la vulgarisation de ces procédés, c'est qu'un certain nombre de substances, jouissant de cette propriété, ont aussi l'inconvénient de rendre moins souples les étoffes légères, telles que le gaze ou la mousseline, ou d'altérer les couleurs vives des étoffes employées pour les rideaux et les tentures. C'est ainsi que beaucoup de personnes s'imaginent que ces procédés sont difficiles à employer. Il n'en est rien, et nous croyons faire œuvre utile en montrant combien il est facile de rendre ininflammable les rideaux de lit, de fenêtre, etc.

La substance qui se prête le mieux à cet usage, est le phosphate d'ammoniaque que vendent tous les fabricants de produits chimiques. On l'emploie dans la proportion de 10 p. 100; c'est-à-dire que dans un gal-

lon d'eau on fait dissoudre environ une livre de phosphate.

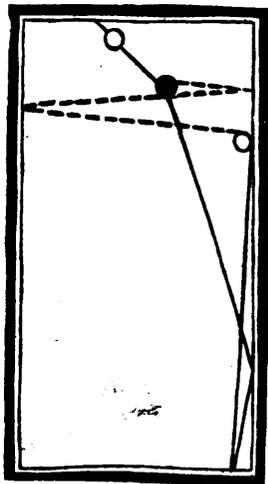
La préparation de l'étoffe est des plus simples. S'il s'agit de tailler des rideaux neufs ou même une robe dans une pièce de mousseline, on trempe la pièce d'étoffe de manière à bien l'imbibber dans une solution de phosphate d'ammoniaque, à 10 pour cent, on la retire aussitôt, on l'exprime fortement pour en chasser la plus grande partie possible du liquide, on la développe et on la laisse sécher; s'il s'agit de rideaux déjà confectionnés ou ayant déjà servi, la dernière opération du blanchissage consiste dans cette imbibition, avant de procéder au séchage et au repassage.

Si on prend un morceau d'étoffe ainsi préparé, même un rideau de mousseline, et qu'on l'expose non pas seulement à la flamme, mais dans la flamme d'une bougie, par exemple, il noircit, se carbonise, se troue au point où la flamme le touchait, mais il ne prend jamais en feu, il est absolument ininflammable. Il se carbonise, il est vrai, mais la carbonisation ne s'étend en aucun cas au-delà du point en contact avec la flamme.

LE JEU DE BILLARD

Les matchs d'entraînement entre Jacob Schaeffer et Pegraud-Rudolphe. — Une seconde épreuve a été faite sous les yeux du public entre ces deux artistes. Rudolphe a encore gagné et cette fois de plus de 600 points; il a fort bien joué; c'est un lutteur et un professeur expérimenté qu'on ne peut pas démonter facilement, et à plus forte raison en lui rendant la moitié de la partie. Mais Schaeffer? comment expliquer qu'il se laisse ainsi distancer? Est-il bien lui, est-il dans la forme qu'il avait quand il a remporté aux États-Unis ses victoires retentissantes? Evidemment non; et puis Vignaux a fait depuis un an un progrès réel, sensible, étonnant, quand on songe à ce qu'il possédait déjà de supériorité sur tous les professeurs. Vignaux tombe Rudolphe six fois sur neuf en rendant moitié. On peut donc affirmer qu'en l'état le joueur américain serait écrasé, mais il a deux mois pour terminer son entraînement et — croyez-moi — lorsque l'heure du grand match aura sonné, Schaeffer sera prêt. Tout ce qui se fait en ce moment n'est que galop d'essai.

Le diagramme qui suit est une élégante solution par M. Dumans, d'un coup de billard que lui soumettait Martin-Gall, du *Gil Blas*:



NOTE LITTÉRAIRE

UN NOUVEAU PORTRAIT DE MAD. GROVER CLEVELAND Dessiné sur le Vif par PAUL RAJON

M. Paul Rajon, le distingué dessinateur français, pendant son séjour en ce pays dans le cours de l'hiver 1886-87, reçut de l'éditeur du *Studio*, de New York, le soin d'exécuter un portrait de Mad. Cleveland pour ce journal. M. Rajon recueillit avec plaisir cette occasion d'ajouter le portrait de Mad. Cleveland à ceux des autres personnages distingués de notre temps dont il a dessein les traits, et Mad. Cleveland, ayant aimablement consenti à accorder une séance à l'artiste, M. Rajon fut invité à Washington, et fit les études requises à la maison Blanche. En deux séances l'artiste obtint une heureuse ressemblance, et de ce dessin, il a fait un portrait que ceux qui l'ont vu et sont familiers avec ses œuvres déclarent être l'un des plus brillants et des plus expressifs de tous ceux qu'il a faits jusqu'à présent.

Le portrait devait paraître dans le numéro de juillet du *Studio* mais les occupations de M. Rajon, et les nombreux délais dans le transit, la routine de la douane, et ainsi de suite, ont nécessité l'ajournement de l'apparition du numéro de juillet à plusieurs semaines. Le portrait est maintenant prêt à être livré, et nous félicitons les éditeurs du *Studio* de l'heureux achèvement d'une entreprise qui devait intéresser tous les Américains; puisque partout les Américains, sans distinction de partis, doivent être heureux de retrouver la ressemblance, dessinée avec sa meilleure habileté par l'un des premiers artistes de notre temps, d'une dame qui est l'idéal charmant de ce que nous comptons de mieux parmi nos femmes américaines. — *Journal Américain*.



Chester's Cure!

Pour la Toux Rhumes
L'Asthme Bronchites Catarrhe
Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMÈDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la maille sur réception du prix. Adressez:

W. E. CHESTER,
461, rue LaGauchetière, Montréal
Prix: grande boîte..... \$1.00
petite boîte..... 50

Nouvelle Source d'eau Minérale
AST-LEON

Cette nouvelle source est la propriété de M. Antoine Chrétien, fabricant du grand remède "Le sauveur du peuple."

Cette eau est recommandée par tous les médecins en général et principalement par M. le Dr Crevier, qui en a fait l'analyse chimique. Voir l'annonce dans la *Minerve*, le *Monde* et le *Colonisateur Canadien*.

Bureau central à l'Industrie Laitière, chez J. A. GARD,
14, rue Bonsecours, Montréal.

Toutes commandes du gros et du détail pour le Canada et les États-Unis seront reçues et expédiées sous le plus court délai.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publions une annonce de dix lignes dans un million de numéros de principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un centime de cent la ligne pour mille de circulation.

Cette annonce paraît dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, au *envelope* 30 cents pour un livre de 176 pages. GEO. P. ROWELL & CO, 10 Spruce St., New-York.

Etablie en 1870.



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants:

- Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
- Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
- Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.
- Huile d'Olive en 1/2 pintes, pintes et pots.
- Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & Cie

10-RUE DE BRESOLES-10
BATELLES-DES-SŒURS) MONTRÉAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

SAVONS MEDICINAUX
DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démaigrisons, dartres, tîffe, Hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

- Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.
 - Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.
 - Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.
 - Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.
 - Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.
 - Savon No 6—Pour la teigne.
 - Savon No 7—Pour maladie de la barbe.
 - Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.
 - Savon No 9—Contre les rhumatismes.
 - Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.
 - Savon No 11—Désinfectant.
 - Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rifle.
 - Savon No 13—Pour les crevasses.
 - Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
 - Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.
 - Savon No 16—Contre les moustiques, maringons, mouches noires, etc.
 - Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
 - Savon No 18—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.
 - Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.
- Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas en stock, en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessus et ils vous seront expédiés franco, par la maille.

ALFRED LIMOGES,
St-Eustache, P. Q.

AMELIORATION!

A la demande d'un grand nombre de personnes, nous venons d'ouvrir un dépôt de la célèbre EAU DE ST-LEON chez M. A. Lefebvre, No 1834, rue Sainte-Catherine, où l'on pourra toujours s'en procurer au verre, par une pompe automatique et hydraulique, au prix modique de trois cents le verre.

E. MASSICOTTE & FRERE.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No. 292 — ANAGRAMME
Sommaire extrait, simple aperçu
D'un ouvrage de longue haleine.
Délicat, souple et fin tissu
Fait de légère et douce laine.

No 298.—QUESTION-ANAGRAMME
Quel est le prénom d'homme qui, si l'on
change l'ordre des lettres, devient prénom de
femme ?

No 299.—ENIGME
Je suis le pauvre par derrière,
Et je précède l'empereur.
Vous me trouvez chez saint Pierre
Et dans le temple du Seigneur ;
Je suis le compagnon de l'ange,
Bien que chasse du Paradis.
Et dans l'enfer, ô sort étrange !
Je me trouve, hélas ! deux fois pris.
Cherchez mon image, lecteur,
Dans le secret de votre cœur.

SOLUTIONS
No 294.—Le mot est : MURMURE.
No 295.—Le mot est : KIDE.
No 296.—M A R S
A M I E
R I E N
S E N S

ONT DEVINÉ :
Elisée E. Aumont, Edouard Latendière, Lé-
vis, Adhemar Delorme, St-Henri ; Jos. Do-
naldson, H. Potevin, Québec ; P. J. R. A.
Alarie, Ottawa ; Adve Armand, l'Assomption ;
Elzear Alarie, Ottawa.

SALON DE MODES

1648, rue Sainte-Catherine,
Montréal

AVIS AUX DAMES

Mlle Champagne vient d'importer de New-
York ce qu'il y a de plus nouveau en fait de
Modes d'automne. Elle invite les Dames
et Demoiselles à lui faire une visite ; elles
n'auront que l'embaras du choix.

PRIX MODÉRÉS

LA CANADIENNE

Compagnie d'Assurance sur la Vie



Capital de 8,200,000
Dépôt au gouvernement : 25,000
BUREAU : 1310 E ST-LAMBERT
Bons agents dans les Montréal.

ST-LEON ROI DES MEDECINS

ENCORE UNE PREUVE DE L'EFFICACITE
DE L'EAU ST-LEON

A. M. A. POULIN,
Gérant de la Cie d'eau St-Léon.

Cher monsieur,
Depuis près de quinze mois je souffrais de
maladie de cœur, indigestion, érysipèle, fai-
blesse, maux de tête, etc. J'employai en vain
tous les remèdes, enfin j'eus l'Eau St-Léon
et suis complètement guéri.

Voire etc.
Mde J. CLOUTIER, Montréal.

N. B. — La Cie d'eau St-Léon a maintenant
son dépôt Central au No 51, Carré Victoria.
Tel 1432.

PARASSANT le 15 de
et par mois. Rédacteur en chef: M. Rouart
Charbon, Bureau: 29, Quai des Grands-Augus-
tins à Paris (France). Abonnements pour 1000
Paris, 10 francs, départements, 12 fr., Union pos-
tale, 13 fr.

GRANDE REDUCTION

— POUR —
L'Ouverture des Classes

Toutes nos marchandises pour habillements d'enfants ainsi que 400
paires de couvertes et toutes garnitures de lits seront sacrifiées

La balance de toutes nos marchandises d'été est vendue sans réserve

DUPUIS & LABELLE

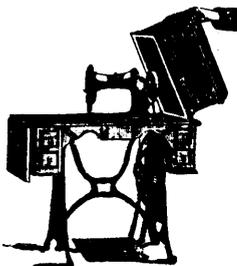
Coin des rues Sainte-Catherine et Jacques-Cartier, en face de la Banque d'Epargne

25315

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE,
18 - RUE SAINT-LAURENT - 18
MONTREAL

AUX MODISTES



Chaque modiste
achetant la Reine
des machines à
coudre, directe de

L'agence L'Éclair

1595, rue Sainte-
Catherine, aura
droit comme prime
à \$3 de patrons de
modèles de la plus
haute nouveauté.

On prend des vieilles machines en échange
et on vend à des conditions libérales.

Agents demandés

465) Pépinière Fonthill (acres

LA PLUS GRANDE AU CANADA BUREAU
CENTRAL: TORONTO, ONT.

Succursale: 242, rue St-Jacques, Montréal

CANADIENS COURAGEUX Agents demandés pour vendre
notre stock en pépinières.

Emploi stable à salaire fixe. Les agents sa-
lient de \$40 à \$75 par mois et leurs dépenses.
Envoyez votre portrait avec votre demande
l'emploi à STONE & WELLINGTON
Montréal.

J. W. BEALL,
Gérant de la succursale.

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu
le troisième mercredi de
chaque mois

\$60,000

SERONT TIRÉS

Le 9 OCTOBRE prochain

COUT DU BILLET:

PREMIÈRE SÉRIE..... \$1.00
DEUXIÈME SÉRIE..... 0.25

Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE,
Secrétaire.

No 19, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

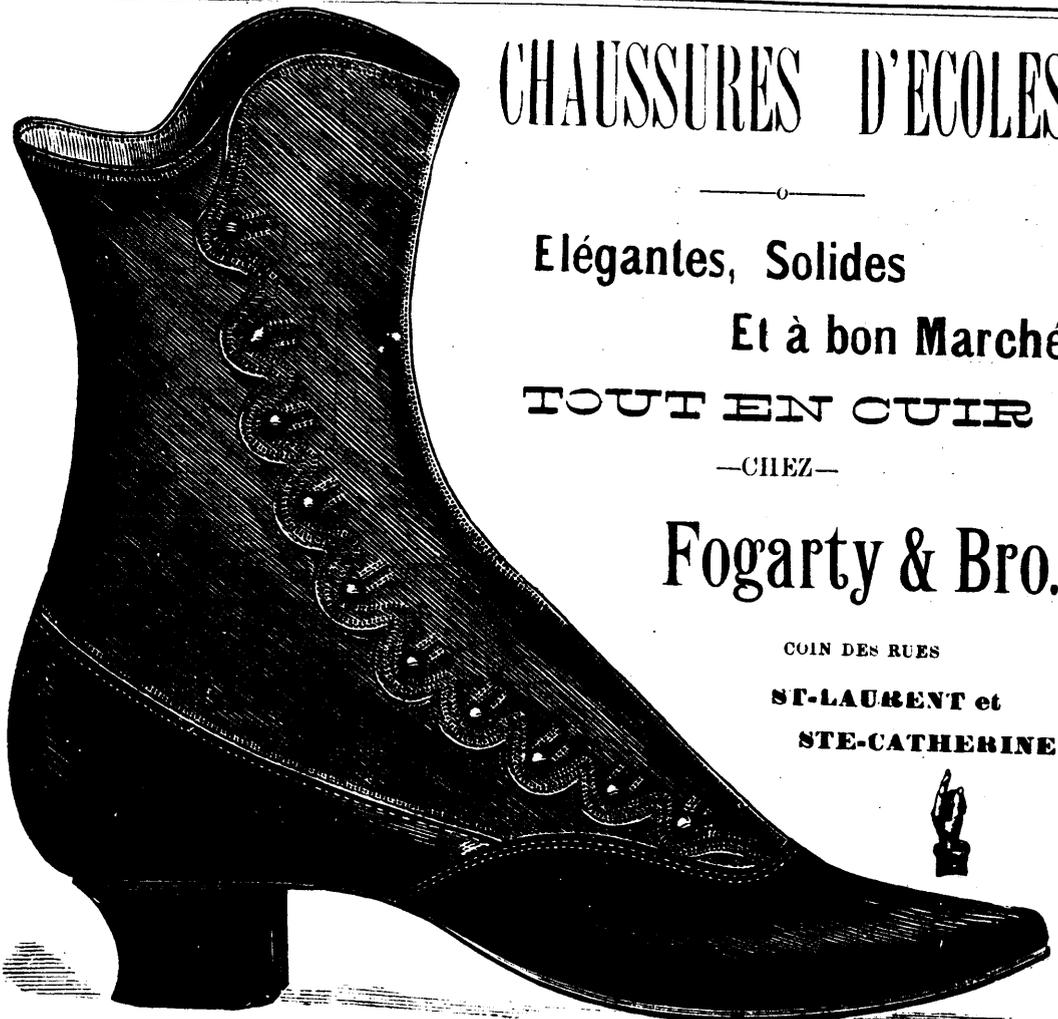
HENRY SMITH

19, RUE LEON XIII

Confection de CHEMISES par un
tailleur pratique

Chemises de tous genres, à ordre, bon
ouvrage, satisfaction garantie.
Conditions modérées.

CHAUSSURES en KID & S.I.C.O.



CHAUSSURES D'ECOLES

Élégantes, Solides
Et à bon Marché

TOUT EN CUIR

—CHEZ—

Fogarty & Bro.

COIN DES RUES

ST-LAURENT et

STE-CATHERINE

CHAUSSURES en KID & S.I.C.O.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 24 septembre 1887

JEAN-JEUDI

TROISIÈME PARTIE — (Suite)

POURQUOI ne pas commencer dès aujourd'hui? demanda vivement Etienne. Berthe est bien près d'ici, puisqu'elle habite le pavillon qui t'appartient, rue de l'Université, et c'est près d'elle que je veux te mener d'abord...

— Soit, commençons... Me voici prêt à t'accompagner.

Henry mit sous son bras sa serviette d'avocat dans laquelle il glissa quelques papiers, et suivit Etienne au pavillon.

René, prévenu dès le matin de la démarche que le jeune médecin se proposait de faire auprès de son ami, se trouvait dans la chambre de Berthe.

L'orpheline n'avait reçu aucune confiance.

Ce fut le mécanicien qui vint ouvrir aux visiteurs la porte du jardin.

— Mon cher Henry, dit Etienne, je n'ai pas besoin de te présenter mon ami René Moulin... Tu le connais déjà et tu as su le bien juger...

— Je suis l'obligé de M. de la Tour-Vaudieu, répliqua le brave garçon, je lui dois la liberté, et j'espère lui devoir bientôt le bonheur de notre chère Berthe...

— Tout ce qui dépendra de moi, je le ferai, monsieur mon ancien client..... répondit Henry en souriant et en serrant la main de René qui s'écria :

— Alors nous sommes sûrs du succès !!

— Berthe est éveillée, n'est-ce pas? lui demanda Etienne.

— Oui, docteur, et dans une excellente disposition d'esprit...

— Bien... Allons...

Les trois hommes avaient traversé le jardin tout en causant.

Ils gravirent les marches du perron et franchirent le seuil.

Etienne frappa doucement à la porte de l'orpheline.

Françoise entr'ouvrit cette porte.

— Peut-on entrer? fit Etienne.

— Mais certainement, répondit Berthe de son lit, je vous attends depuis longtemps.

Le docteur entra, suivi de René et de Henry. En voyant à l'improviste un étranger, la jeune fille devint pourpre.

Henry la salua avec un profond intérêt et une vive émotion.

— Ma chère Berthe, dit Etienne, je vous ai prévenue que le moment était proche où nous demanderions aux gardiens de la loi aide, protection et justice... Ce moment est venu... Je vous amène Henry de la Tour-Vaudieu, mon ami qui sera le vôtre... Vous lui devez déjà l'hospitalité de cette demeure; vous lui devrez bientôt plus encore...

Berthe tendit au jeune homme sa petite main amaigrie et murmura d'une voix tremblante :

— J'ai appris à vous connaître, monsieur, par mon cher docteur et par René Moulin... Je sais tout ce que je puis attendre de vous, et je devine

le motif de votre visite... Etienne vous a dit qui j'étais et tout ce que ma famille avait subi de souffrances imméritées... Vous croyez à l'innocence de mon pauvre père. Vous allez combattre le jugement inique qui l'a frappé... J'accepte votre dévouement, monsieur, et toute ma vie, jusqu'à mon dernier souffle, je serai reconnaissante de ce que vous aurez bien voulu faire pour un martyr et pour une orpheline.....

LII

En prononçant ces dernières paroles Berthe, suffoquée par l'attendrissement, fondit en larmes, et les trois hommes sentirent leurs paupières se mouiller.

— Devant Dieu qui m'entend, mademoiselle, répondit Henry, devant mes amis qui m'écoutent, devant vous qui avez tant et si injustement souffert, je jure de prendre en main votre cause et de la soutenir de toutes mes forces, jusqu'au bout. Maintenant, ajouta-t-il après un court instant de

Berthe et de la tentative à laquelle la jeune fille n'avait échappé que par un miracle.

Ensuite il arriva au crime commis sur Jean-Jeudi, retrouvant dans son meurtrier l'instigateur de l'assassinat du médecin de Brunoy.

Tandis que René parlait, Henry prenait des notes.

— Et ce Jean-Jeudi survivra à sa blessure? s'écria le jeune avocat.

— Oui, grâce au ciel! répondit Etienne.

— Et il déposera devant la justice sans hésitation et sans réticences?

— Il en a fait le serment.

— Cet homme a été empoisonné il y a vingt ans par mistress Dick Thorn? reprit Henry.

— Ce n'est pas douteux. L'exécrable femme et le scélérat qui se nomme Frédéric Bérard voulaient se débarrasser de leur complice. Il fut ramassé presque mort et conduit à l'hôpital, abandonnant l'enfant qu'il avait épargné...

— L'enfant que portait le médecin de Brunoy?

— Oui.

— Ou je me trompe fort ou le mobile du crime est là... On voulait supprimer cet enfant, et pour l'atteindre on assassinait le médecin...

— Tu dois avoir raison... fit Etienne.

— Jean-Jeudi, à cette époque, demanda le fils adoptif du sénateur, ignorait le nom des misérables qui le payaient?

— Oui... Il ne connaissait que leurs visages...

— Tout s'enchaîne et devient lumineux! dit Henry. Comment ce Frédéric Bérard a-t-il su que René Moulin arrivait à Paris possesseur d'un brouillon de lettre compromettant? Je l'ignore, mais il est certain que c'est là le point de départ de la sombre intrigue ourdie par cet homme et sa complice, et dont l'arrestation de René, le vol de la lettre, l'enlèvement de Mlle Leroyer et l'assassinat de Jean-Jeudi, furent les étapes successives...

Le mécanicien tira de sa poche une petite liasse de papiers qu'il tendit au jeune avocat en lui disant :

— Voici la lettre qu'on glissait chez moi dans l'enveloppe où j'avais caché le brouillon de mistress Dick Thorn; voici un billet trouvé dans la redingote du faux cocher conduisant le fiacre dont on s'est servi pour enlever Mlle Berthe; les écritures sont presque identiques. Voici la lettre signée de mon nom pour attirer Jean-Jeudi dans le piège, même écriture encore. Enfin voici le mot que l'assassin laissait près de la victime pour faire croire à un



L'interne entr'ouvrit la porte, un bruit de pas et de voix retentit dans le couloir. — (Page 188, col. 3).

silence, il faut agir et agir vite. Occupons-nous des faits que vous avez à me révéler... Monsieur René, parlez le premier.

Le mécanicien commença.

Son récit fut long.

Il expliqua d'abord comment il avait été mis sur la piste des vrais criminels par le brouillon de lettre trouvé dans un hôtel à Londres.

Il raconta son emprisonnement dont le but unique était de rendre possible le vol de cette lettre par les deux hommes violant son domicile de la place Royale au moment où Berthe s'y trouvait; après avoir parlé de l'apparition de la fille, il passa à sa rencontre avec Jean-Jeudi; à son entrée comme maître d'hôtel dans la maison de mistress Dick Thorn que le vieux bandit avait cru reconnaître, et enfin aux incidents de la soirée à laquelle assistait Henry de la Tour-Vaudieu.

Il entra dans les détails de l'enlèvement de

suicide...

— Quelle effroyable trame! s'écria Henry après avoir examiné ces différents papiers. Avec quelle rouerie diabolique tout était combiné! Et, continua-t-il, la police, agissant sur la plainte de M. Pierre Loriot, n'a pas retrouvé la trace des voleurs du fiacre numéro 13?

— Non.

— Vous connaissez l'adresse de Frédéric Bérard?

— Oui, Jean-Jeudi l'a suivi... Il demeure rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel.

— Et l'autre, cet homme vu par Mlle Berthe avec Frédéric Bérard, à la place Royale et au plateau de la Capsulerie, quel est-il?

— Il reste inconnu, mais l'oncle du docteur se fait fort de reconnaître la maison, rue du Pont-Louis-Philippe, où il l'a conduit en compagnie de Frédéric Bérard, qui, de son côté, venait souvent

la nuit dans le quartier où nous sommes... M. Lorient croyait même l'avoir vu pénétrer dans le jardin de ce pavillon, mais à coup sûr il se trompait, et c'est de la maison voisine qu'il doit être question.

Henry de la Tour-Vaudieu réfléchit un instant et répondit :

—C'est singulier... La maison voisine n'est point habitée... Elle appartenait au marquis de Cernay, mort il y a deux ans. Les héritiers cherchent à la vendre et refusent de la louer... Il y a là un point à éclaircir. Autre chose : En dehors des lettres que vous venez de me remettre et qui ne sont point signées, vous ne possédez aucune autre preuve écrite contre Frédéric Bérard et mistress Dick Thorn ?

—Aucune, répliqua René, et cependant nous devrions en avoir, car le portefeuille, soustrait par Jean-Jeudi rue de Berlin, contenait, outre les billets de banque, des papiers compromettants...

—En êtes-vous certain ? demanda Henry.

—Oui, certain... Quand Mistress Dick Thorn s'aperçut de l'effraction, elle semblait moins préoccupée du vol de l'argent qu'épouvantée de la disparition des papiers.

—Et Jean-Jeudi ne le possède plus ?

—Le portefeuille lui a été dérobé par son assassin...

Henry écrivait toujours.

—Maintenant, demanda-t-il après avoir pris une dernière note, occupons-nous de l'enfant éparigné par Jean-Jeudi. (Une bonne action à l'actif de ce misérable !) Qu'est-il devenu ?... Le savez-vous ?

—Je le sais... répondit Etienne.

Et il raconta ce que son oncle lui avait appris.

—Existe-t-il toujours ?

—Je l'ignore, mais des recherches seront faites à ce sujet...

—Quand ?

—Aussitôt que mon oncle sera de retour d'un petit voyage...

—Oui, n'est-ce pas ! C'est essentiel... Nous ne devons négliger aucun détail, et celui-là peut être très important... Et cette folle, vous en êtes-vous occupé ! Savez-vous pourquoi elle prononce sans cesse le nom de Brunoy, et pourquoi Frédéric Bérard a paru frappé de terreur en la voyant apparaître au moment du vol ?

—J'espère le savoir bientôt... répliqua le jeune médecin.

—Comment ?

Etienne expliqua ce que nos lecteurs connaissent.

—Etrange hasard, ou plutôt visible providence, s'écria Henry. Comme toi je suis convaincu qu'Esther Derieux se trouve liée d'une façon bien étroite à cette mystérieuse affaire, et que, si la raison lui est rendue, nous découvrirons par elle les véritables causes de l'assassinat du médecin de Brunoy... Quand crois-tu pouvoir interroger cette femme ?

—Pas avant trois ou quatre jours.

—Nous attendrons puisqu'il le faut... Pour entamer la lutte judiciaire, nous devons avoir nos armes prêtes... Il me reste à interroger Jean-Jeudi, puis à rédiger à tête reposée le mémoire que je déposerai, au nom de Mlle Leroyer, entre les mains du procureur impérial. Ce travail me demandera deux jours. Je comprends votre légitime impatience, mademoiselle, et je ferai tout pour la satisfaire. Bon courage donc et bon espoir...

Les trois hommes prirent congé de Berthe et quittèrent le pavillon.

—Quand comptez-vous voir Jean-Jeudi ? demanda René à Henry.

—Après-demain. Où demeure-t-il ?

—A Belleville, cité Rébeval, mais il vous serait bien difficile d'arriver chez lui sans guide...

—Eh bien, donnez-moi un rendez-vous... Nous nous retrouverons et nous irons ensemble...

—Dans la journée ou le soir ?

—Le soir... ce sera plus prudent

—Dans ce cas, si vous le voulez, monsieur, je vous attendrai à huit heures, rue Vincent n° 9... C'est mon gîte improvisé...

—Après-demain à huit heures, c'est convenu.

Henry de la Tour-Vaudieu rentra chez lui, et fit un dossier de toutes les notes concernant Berthe Leroyer.

Il s'occupa ensuite pendant une partie de la nuit d'une affaire qu'il devait plaider en cour d'assises le lendemain, affaire très sérieuse à laquelle il attachait une grande importance, l'accusé qu'il s'était chargé de défendre lui paraissait mériter l'indulgence du jury.

Deux heures avant le jour seulement il se mit au lit.

Au moment où il revenait du Palais dans l'après-midi, après avoir gagné sa cause, son valet de chambre lui remit une dépêche.

Cette dépêche, datée de Marseille et signée : *Georges de la Tour Vaudieu*, annonçait pour le lendemain, à cinq heures du soir, l'arrivée du sénateur.

Henry ne pouvait éprouver pour le duc qu'une affection filiale relative.

Rien ne remplace les liens de famille et le jeune homme ne se sentait que fils d'adoption, aussi le respect et la reconnaissance occupaient-ils dans son cœur une plus large part que la tendresse.

Cette tendresse existait néanmoins dans une certaine mesure, et l'avocat éprouva un moment de joie en apprenant le retour de son père.

Sachant bien qu'il était un enfant trouvé, Henry n'avait jamais cherché à pénétrer les motifs de l'abandon dont on l'avait rendu victime ; il songeait le moins possible aux premières années de son enfance passées à l'hospice, et se forçait à l'oubli, non par orgueil, mais pour ne point haïr et mépriser malgré lui ses véritables parents qu'il devait croire et qu'il croyait en effet dénaturés.

Il donna ses ordres afin que les appartements de son père fussent préparés, et décida d'aller le chercher à la gare le lendemain afin d'être le premier à lui souhaiter la bienvenue.

En même temps il écrivit un mot à Etienne, l'informant du retour du sénateur, contremandant le rendez-vous donné à René pour le lendemain, mais ajoutant qu'un rendez-vous nouveau serait assigné à bref délai.

Disons tout de suite qu'Etienne se réjouit de ce retard.

Jean-Jeudi aurait plus de force, et Esther Derieux, dont la convalescence commençait, pourrait sans doute, elle aussi, répondre aux questions du jeune avocat.

LIII

L'effet du bon traitement sur lequel à bon droit comptait Etienne Lorient s'était enfin produit.

La fièvre avait enfin cédé.

Esther semblait sortir d'un rêve.

Ses regards encore incertains se promenaient autour d'elle, cherchant à reconnaître les objets qui l'entouraient.

Un immense travail se faisait dans son esprit.

La pauvre femme essayait de se souvenir.

Lasse de se heurter contre un obstacle infranchissable, elle voulut interroger.

L'interne avait reçu les instructions de son chef.

Il devait imposer silence à la malade.

Il le fit.

Les résultats de toute secousse morale étaient périlleux. L'évocation trop prompte du passé risquait de provoquer une crise, et de cette crise pouvait naître un retour de folie.

Donc il était opportun d'attendre le moment que le docteur jugerait convenable pour aider Esther à se reconnaître.

Les questions de la malade prouvaient jusqu'à l'évidence qu'elle commençait à se rendre compte de ce qu'il y avait d'anormal dans sa situation actuelle, mais en elle tout était confus.

C'est avec une sage lenteur et par gradations étudiées qu'il faudrait porter la lumière dans ce cerveau rempli de ténèbres depuis vingt ans.

Le docteur arriva à l'heure habituelle de sa visite et se rendit tout d'abord auprès d'Esther avec l'interne.

En entendant ouvrir la porte de la cellule, la veuve de Sigismond se souleva sur ses oreillers.

Elle regarda Etienne avec une visible inquiétude.

Le jeune homme marcha vers le lit.

Les yeux d'Esther prenaient une étrange fixité.

—Mon Dieu, demanda-t-elle tout à coup d'une voix altérée, est-ce que le bon docteur est malade ? Pourquoi n'est-ce pas lui qui vient ?

Cette phrase, dont ni le médecin ni l'interne ne pouvaient comprendre le sens, les fit trembler.

Elle ressemblait à une divagation.

Esther était donc toujours folle...

—Ne me connaissez-vous pas, mon enfant ? dit Etienne. C'est moi qui suis le docteur.

La convalescente secoua la tête.

—Non, dit-elle, ce n'est pas vous... Celui qui m'a soignée, celui que j'attends est un vieillard, il a des cheveux blancs... il se nomme... il se nomme... Aidez-moi donc à trouver son nom...

Etienne lui prit les deux mains, en répliquant avec une douceur paternelle :

—Plus tard, nous chercherons ensemble... N'essayez point, en ce moment, de vous souvenir... Evitez toute fatigue... Vous avez été malade... Vous êtes encore souffrante et faible... Vous avez besoin de repos...

Esther, la tête penchée, les yeux à demi clos, écoutait la voix du docteur comme pour en reconnaître le son.

—Où donc est Mme Amadis ! dit-elle tout à coup où est mon bien-aimé ? où est mon fils ?... Je veux les voir...

Elle fit un mouvement brusque pour descendre du lit.

Etienne la retint.

L'interne glissa dans l'oreille du docteur ces mots :

—Elle se souvient Ne la laissez-vous point parler ?

—Non... sa guérison est trop récente et j'ai peur d'une crise...

Le jeune homme était très pâle... Une sueur froide mouillait ses tempes.

L'émotion le faisait trembler.

Esther s'était docilement soumise et ne cherchait plus à se lever.

Soudain elle fondit en larmes et cacha son visage dans ses mains.

—Vous refusez de me répondre... balbutia-t-elle. C'est qu'il est arrivé un malheur, mon fils est mort.

Le docteur, après l'avoir laissée pleurer pendant quelques instants, lui dit :

—Voulez-vous avoir confiance en moi ?

La malade fit signe que oui.

—Alors, reprit Etienne, attendez mes questions... Bientôt c'est moi qui vous interrogerai... Vous avez été longtemps malade, très longtemps, et beaucoup de choses se sont passées dont vous n'avez point connaissance... Je vous dirai tout, je vous le promets, mais soyez patiente. Laissez-moi rendre complète votre guérison.

—Mais où suis-je donc ? demanda Esther avec anxiété. Dites-moi du moins où je suis...

—Chez un ami...

—Quel est cet ami ?

—Vous le saurez plus tard... Tenez votre promesse... Ayez confiance...

Etienne avait fait un signe à l'interne.

Celui-ci versa dans une cuiller quelques gouttes d'une potion somnifère toute préparée que le docteur présenta à Esther en lui disant :

—Buvez... cela vous fera du bien...

Esther obéit.

Sa tête retomba sur l'oreiller. Ses paupières battirent et ne tardèrent point à se fermer.

Elle dormait.

En ce moment un bruit de pas et de voix retentit dans le couloir.

L'interne entr'ouvrit la porte et regarda.

—Monsieur le docteur, murmura-t-il, c'est monsieur le directeur avec deux étrangers. Ils viennent ici.

Les trois personnages s'arrêtèrent en effet sur le seuil de la cellule.

—Mon cher enfant, dit le directeur en s'adressant à Etienne... je vous présente monsieur le docteur***, inspecteur des maisons d'aliénés du département de la Seine, pour la préfecture de police, et médecin aliéniste de premier ordre, comme vous le savez certainement... Monsieur qui nous accompagne est son secrétaire.

Des saluts furent échangés, puis l'inspecteur s'avança vers Etienne.

—Monsieur et cher confrère, fit-il, on s'occupe beaucoup de vous dans le monde de la science. On parle d'une cure audacieuse, accomplie dans des circonstances fort singulières, et j'ai voulu voir le sujet de votre intéressante expérience...

—Le sujet est cette pauvre femme, monsieur l'inspecteur... répondit le jeune homme en désignant Esther endormie. Si vous étiez venu quelques instants plus tôt, vous auriez pu juger par vous-même des résultats obtenus...

—La folie a diminué ?

—J'ai même tout lieu d'espérer que la raison est revenue...

—Ce serait merveilleux !! Avez-vous interrogé le sujet ?

—Pas encore ; la guérison est trop récente, et je veux éviter d'en entraver la marche en provoquant de violentes secousses morales.

—Quelle est cette femme ?

—Une *isolée, au secret*, par ordre... répondit Etienne.

—Au secret ! répéta l'inspecteur d'un air surpris. Est-elle donc sous le coup d'un jugement, d'une condamnation ?

—Je l'ignore... répliqua le directeur. Vous savez comme moi, monsieur l'inspecteur, que les ordres d'internement qui nous arrivent ne sont suivis d'aucune explication...

—Sans doute, mais l'ordre d'internement doit être motivé...

—Il l'est en effet...

—Comment ?

—“ Dans l'intérêt de la sûreté publique.”

—Quel est le nom de la folle ?

Etienne prit la parole.

—Esther Derieux, dit-il.

—Consultez, je vous prie, notre dossier, monsieur Bigotte, commanda l'inspecteur à son secrétaire, nous y trouverons des renseignements plus précis.

Le secrétaire ouvrit un portefeuille-serviette qu'il portait sous son bras, et en tira plusieurs cahiers enveloppés de chemises de papier gris.

Ces cahiers contenaient, divisés par catégories, les noms des aliénés des deux sexes enfermés à l'hospice de Charenton.

—Voyez aux *isolées, au secret*... reprit l'inspecteur.

Le secrétaire s'empressa d'obéir.

—Eh bien ! monsieur Bigotte ?

—Monsieur l'inspecteur, je cherche en vain...

—Vous ne trouvez pas le nom d'Esther Derieux ?

—Ni aucun autre qui lui ressemble...

—C'est bien extraordinaire.

—Monsieur l'inspecteur peut s'en convaincre de visu...

—Il faut donc qu'on ait commis une erreur, soit à la préfecture, soit ici...

—Ici, c'est impossible, monsieur, fit observer le directeur. J'ai les ordres d'écrou qui nous permettront de le constater.

—Les listes dont je suis muni sont relevées sur les registres même de la préfecture... répliqua l'inspecteur. Ceci me semble bien étrange...

Tandis que ces paroles s'échangeaient, le secrétaire avait à tout hasard compulsé la liste d'une autre catégorie d'aliénés.

—Voilà le nom d'Esther Derieux, monsieur l'inspecteur... s'écria-t-il.

—Aux *isolées* ?...

—Pas le moins du monde. Internement simple sur la demande d'une dame Amadis chez laquelle habitait l'aliénée... Elle avait failli mettre le feu. Mesure d'ordre et de sécurité, voilà tout.

Etienne, il nous paraît superflu de l'affirmer, prêtait l'oreille avec un immense intérêt.

—C'est fort bien... dit le directeur, mais nous avons au greffe l'ordre d'écrou portant les mots : *ISOLÉE, AU SECRET*. Je me ferai un devoir de le mettre sous vos yeux en descendant.

—Erreur de copiste sans doute...

Etienne intervint.

—Erreur évidente, mais singulièrement préjudiciable pour la malade, surtout en ce moment... dit-il.

—Je ne vois pas trop, puisque la pauvre créature paraît sans famille, en quoi cette erreur peut lui porter un notable préjudice... fit observer l'inspecteur.

—Je vais donc avoir l'honneur de vous l'expliquer.

LIV

Le personnage officiel affirma son attention par un geste poli.

Le jeune médecin continua :

—Dans cette asile, Esther Derieux est entourée de murailles sombres... Elle n'entrevoit le ciel qu'au travers des barreaux de sa cellule. Elle aurait besoin du grand air, du soleil, des arbres et des fleurs... Il ne faudrait pas qu'elle sorte de ce long sommeil de la folie elle pût s'apercevoir qu'elle est en prison... Tout à l'heure elle voulait savoir... elle m'interrogeait... J'ai refusé de lui répondre ; mais demain, dans quelques jours, il ne sera plus possible de garder le silence, et qui sait si la conséquence de mes paroles ne sera pas funeste ? Au nom de l'humanité, je réclame la liberté pour cette femme si elle n'est point sous le coup d'une condamnation antérieure. Au nom de la science, je demande à lui trouver moi-même un asile où je lui continuerai mes soins.

L'inspecteur, après avoir réfléchi pendant quelques secondes, demanda :

—La personne qui a sollicité l'internement d'Esther Derieux la réclamerait-elle.

—Je l'ignore, monsieur, répondit Etienne ; mais à défaut de cette personne je suis prêt, je vous le répète, à me charger de la pauvre femme.

—Bien, monsieur... Je vais dès aujourd'hui m'occuper de cette affaire...

—Si la mise au secret est le résultat d'une erreur, ce qui me semble probable, je verrai monsieur le préfet et j'appellerai son attention sur votre requête... Voulez-vous venir me trouver demain à la préfecture ?... Je vous mettrai au courant de mes démarches.

—J'irai, monsieur, et je vous témoigne à l'avance toute ma gratitude.

—A demain donc, à dix heures du matin... Je vous attendrai au bureau du service médical...

La visite de la maison terminée, le directeur de l'asile conduisit l'inspecteur dans son cabinet, et fit demander au greffier l'ordre d'écrou d'Esther Derieux émanant de la préfecture.

Cette pièce fut aussitôt apportée, et le directeur triomphant désigna du doigt, dans la colonne des observations, ces trois mots : *ISOLÉE, AU SECRET*.

—C'est vrai... murmura l'inspecteur.

Il prit son lorgnon pour examiner de plus près la feuille et s'écria tout à coup :

—Ah ! ah !... voilà qui est singulier !

—Quoi donc ?

—Les trois mots en question ne semblent point tracés par la main qui a rempli l'ordre d'écrou, et l'encre dont on s'est servi n'est point la même. Voyez...

Le directeur étudia la feuille à son tour.

—Vous avez raison... dit-il. L'écriture paraît contrefaite et l'encre est plus pâle... A coup sûr les indications qui nous préoccupent ont été tracées après coup...

—Pouvez-vous me confier cette feuille ? demanda l'inspecteur.

—C'est impossible... Aucune pièce du dossier ne doit sortir du greffe...

—En somme, je n'en ai pas besoin... Si une vérification est indispensable, on viendra la faire ici... Je retourne à Paris et je vais en parler séance tenante à qui de droit, car j'avoue que cela m'intrigue...

Une heure après le chef de la sûreté recevait l'inspecteur qui lui expliqua brièvement le motif de sa visite.

—Ce ne peut être qu'une erreur... dit-il après avoir écouté ; je me rappelle parfaitement l'affaire et nous n'avions aucun motif pour mettre cette folle au secret... Je ne vois là qu'une maladresse d'employé distrait et inintelligent.

—Pardonnez-moi, répliqua l'inspecteur, je viens de voir l'ordre d'écrou... Les mots dont je vous parle n'ont point été tracés dans vos bureaux, ou du moins par la même main qui a rempli le corps de la pièce.

—Vous en êtes sûr ?

—Absolument.

—Alors il y a là quelque chose que je m'explique mal, mais l'erreur n'en est pas moins manifeste. Je vais donner des ordres pour qu'elle soit réparée.

—J'en serai d'autant plus reconnaissant que l'état de la personne qui nous occupe s'est modifié beaucoup.

—Il s'est aggravé ?

—Au contraire. Grâce au talent d'un jeune confrère, médecin-adjoint de l'hospice de Charen-

ton, Esther Derieux est guérie ou du moins en pleine voie de guérison et, si elle n'est enfermée que comme folle, il serait souverainement inique de la garder prisonnière, une fois son retour à la raison constaté...

—Vous avez raison, docteur... La personne charitable qui pendant plus de vingt ans s'était faite sa gardienne et sa protectrice doit être avisée et la réclamera sans doute... Cette dame habite la place Royale ; je vais envoyer chez elle... Mais j'y songe, si elle refusait de recevoir son ancienne pensionnaire, quel parti prendre ? Esther Derieux est sans ressources...

—Nous aviserions... se contenta de répondre l'inspecteur, jugeant inutile de mettre le chef de la sûreté au courant de l'offre faite par Etienne Lorient.

Il ajouta :

—Dans combien de temps pourrez-vous me donner une réponse ?

—Dans deux heures, si toutefois on trouve cette dame à son domicile...

—Bien... Je reviendrai dans deux heures...

Le chef de la sûreté se rendit aussitôt chez le commissaire aux délégations judiciaires.

Chemin faisant il réfléchissait, et l'erreur involontaire à laquelle il avait cru tout d'abord lui semblait moins vraisemblable.

Son instinct de policier mis en éveil flairait quelque chose de suspect...

—Vous souvenez-vous, demanda-t-il au commissaire, d'une certaine Esther Derieux, folle depuis vingt ans, habitant place Royale, et internée à Charenton sur la demande de sa protectrice, une vieille dame d'allures assez bizarres ?

—Parfaitement.

—L'inspecteur des maisons d'aliénés du département de la Seine vient de me prévenir qu'Esther Derieux étant guérie, on réclame pour elle la liberté... Il s'agirait de savoir si cette vieille dame est disposée à la recevoir... Envoyez place Royale, je vous prie...

—J'y vais aller moi-même...

—Ce sera mieux encore... Figurez-vous qu'Esther Derieux avait été placée aux *isolées, au secret*, comme une condamnée, sur les indications inscrites à l'ordre d'écrou...

—Par erreur...

—Sans doute ; mais cette erreur, c'est vous qui l'avez commise.

—Moi ! s'écria le commissaire aux délégations. Comment ?

—L'affaire étant urgente a été vivement menée, et c'est vous-même qui avez rempli la feuille, portée aussitôt après à la signature du préfet.

—Je me le rappelle, mais j'ai la certitude absolue de n'avoir pas écrit un seul mot dans la colonne des observations.

—Si ce n'est vous, qui est-ce ?

—Je ne puis le deviner.

—Lequel de nos agents s'était occupé de cette affaire et nous avait apporté la demande de la dame Amadis ?

—Théfer.

—Qui a conduit la folle à Charenton ?

—Théfer encore.

Le chef de la sûreté fronça le sourcil, puis demanda :

—Que fait cet homme en ce moment ?

—Son nouveau service d'inspecteur des garnis, mais il ne paraît point le trouver de son goût et je crois qu'il ne restera pas longtemps désormais à la préfecture...

—Songerait-il à donner sa démission ?...

—Quelques mots dits par lui me le font supposer...

—Est-ce qu'il est à son aise ?...

—Il passait, dernièrement encore, pour n'avoir pas un sou d'économies...

—Peut-être a-t-il hérité ?

—Ça se saurait... D'ailleurs on le verrait en deuil...

—Et il parle de se retirer... C'est bizarre !... Mon cher confrère, voulez-vous me rendre le service d'aller demain à Charenton et d'apporter, en donnant décharge au directeur, l'ordre d'écrou d'Esther Derieux...

—Comptez sur moi... En attendant, je vais place Royale.

Mme Biju, la concierge de Mme Amadis, répondit au commissaire aux délégations que sa

principale locataire, s'ennuyant à Paris, était partie brusquement avec deux domestiques pour un voyage dont on ignorait la destination, qu'on ne savait quand elle reviendrait, et que ce départ avait eu lieu presque aussitôt après l'internement d'Esther Derieux.

—Tout ceci est bien étrange ! s'écria le chef de la sûreté, après avoir écouté le rapport du commissaire aux délégations. Ce départ qui ressemble à une fuite... Ces trois mots ajoutés sur l'ordre d'écrou... Il me semble que je tiens la piste d'un crime...

—Quel serait le criminel ou du moins le complice ?

—Théfer, parbleu !

—L'accusez-vous de trahison ?

—Je ne l'accuse pas encore, mais je le soupçonne... Il ne serait pas le premier de nos agents foulant aux pieds tous ses devoirs et se mettant, pour quelques louis, à la solde de misérables...

—Vous aviez eu lui jadis une grande confiance.

—Beaucoup trop grande... c'est ce qui lui aura donné peut-être l'idée d'en abuser... Enfin, tout cela est à éclaircir... Cela et d'autres choses encore...

L'inspecteur des asiles d'aliénés ne parut ni surpris, ni mécontent lorsque, en venant chercher une réponse, il apprit que Mme Amadis n'était point à Paris.

Nos lecteurs savent pourquoi.

Le lendemain, à l'heure convenue, Etienne le rejoignit à la préfecture, au bureau du service médical.

Il fut mis au courant de ce qui se passait, et tous deux se rendirent chez le préfet de police.

L'antichambre du haut fonctionnaire était pleine de monde.

Il fallait attendre, mais l'inspecteur fit passer sa carte.

Le jeune médecin se trouvait en proie à une anxiété profonde.

Obtiendrait-il l'autorisation qu'il venait solliciter et sur laquelle il basait tant d'espérances ?...

Quelques minutes s'écoulèrent.

Un huissier fit un signe à l'inspecteur qui glissa dans l'oreille d'Etienne ces mots :

—Venez, mon cher confrère... Nous sommes reçus les premiers...

Le préfet de police était un homme du monde et de formes charmantes ; il salua Etienne et serra la main de l'inspecteur.

—Monsieur le préfet, lui dit ce dernier, j'ai l'honneur de vous présenter le docteur Lorient...

—Dont le nom m'est bien connu... répliqua le fonctionnaire, j'ai signé dernièrement la nomination de monsieur à l'emploi de médecin-adjoint à l'asile de Charenton... M. Lorient m'était doublement recommandé, par son mérite personnel d'abord, et ensuite par son ami, jeune avocat plein de talent et d'avenir, le marquis Henry de la Tour-Vaudieu.

LV

Etienne s'inclina, tout ému de ce qu'il venait d'apprendre, car il avait ignoré jusqu'à cette heure que le fils adoptif du sénateur eût chaudement travaillé pour lui.

Le préfet de police reprit :

—Êtes-vous parent, docteur, d'un homme très honorable, nommé Pierre Lorient, qui a dernièrement porté plainte au sujet d'une somme d'argent volée dans sa voiture ?

—Pierre Lorient est mon oncle, monsieur... répondit le jeune médecin.

—Une grande obscurité entoure l'aventure de ce fiacre et nous avons lieu de croire qu'elle cache toute une série de crimes.

—Dont vous connaîtrez bientôt les auteurs... fit Etienne d'un ton assuré.

Le préfet de police regarda le jeune homme avec surprise.

—Pourriez-vous donc nous éclairer à ce sujet ? s'écria-t-il.

—Dans un temps prochain, je l'espère ; mais je ne puis néanmoins l'affirmer avant d'avoir changé mes suppositions en certitudes...

Le haut fonctionnaire n'hésista point, et s'adressant à l'inspecteur, lui dit :

—Mon cher docteur, quel est le but de votre visite ?

—En aussi peu de mots que possible, le voici :

Une aliénée, traitée et opérée par mon jeune confrère, le docteur Etienne Lorient, a recouvré la raison après vingt-deux années de folie ; mais la guérison ne deviendra définitive que dans certaines conditions particulières incompatibles avec le régime de l'asile... En conséquence le docteur sollicite l'autorisation d'enlever cette femme de l'hospice, et j'appuie sa demande...

—La personne en question a-t-elle une famille ? demanda le préfet.

—Non.

—Une fortune ?

—Pas davantage.

—Et le docteur Lorient voudrait la prendre à sa charge pour lui continuer ses soins ?

—Oui, monsieur... répondit le jeune médecin.

—L'intérêt de la science est-il l'unique mobile d'un si beau dévouement ? poursuivit le préfet.

—Pas absolument.

—Vous connaissiez cette femme avant son admission à l'asile ?

—Non, monsieur...

—Mais vous avez deviné le secret de sa folie ?

—Je le crois, et j'espère avant qu'il soit peu pouvoir rendre à la justice un éminent service si vous m'accordez la faveur que je sollicite.

—Je vous l'accorde.

Etienne s'inclina, rayonnant.

—J'ai fait un rapport concluant à la mise en liberté... dit l'inspecteur. Le voici.

—J'ai toute confiance en votre parole, docteur, et je vais signer l'ordre de mise en liberté immédiate.

Cinq minutes après les deux médecins quittaient la préfecture en emportant l'aveu qui rendait Etienne maître absolu d'Esther Derieux.

Au lieu d'aller droit à Charenton, le jeune homme se fit conduire rue de l'Université.

Il y trouva René Moulin près de Berthe.

—Victoire !... s'écria-t-il. Dans quelques heures Esther Derieux sera près de nous, ici ?

—Ici ! répétèrent avec joie l'orpheline et le mécanicien.

—Oui...

Et Etienne raconta ce qui s'était passé.

On prit aussitôt des mesures pour recevoir la pauvre femme. Il fut décidé que Berthe, allant tout à fait bien, entrerait en possession d'une pièce du premier étage, et qu'on installerait Esther dans la chambre du rez-de-chaussée.

Etienne et René partirent ensuite en voiture pour l'hospice de Charenton.

Le neveu de Pierre Lorient remit au directeur l'aveu signé par le préfet de police, fit appeler l'interne et monta avec lui et René dans la cellule d'Esther.

La veuve de Sigismond, assise dans un grand fauteuil, ne dormait point, mais semblait engourdie par une sorte de lourde somnolence.

Ceci ne surprit point Etienne qui dit à l'interne :

—Vous avez fait ce que j'avais prescrit ?

—Oui, docteur, j'ai doublé la dose stupéfiante dans les potions...

—Bien... j'engourdis en ce moment la pensée d'Esther pour éviter à son cerveau tout travail et par conséquent toute fatigue...

On revêtit la pauvre femme des vêtements qu'elle portait le jour de son départ de la place Royale, puis Etienne passa son bras sous le sien et la conduisit doucement jusqu'à la voiture qui l'attendait.

Elle ne manifestait ni crainte, ni joie, ni surprise.

Son regard n'exprimait plus d'égarement, sans cela on aurait pu croire qu'elle était folle encore.

Etienne avait prolongé le sommeil de cette intelligence si longtemps paralysée, mais il pouvait la réveiller à son gré.

Deux heures plus tard la victime du sénateur Georges de la Tour-Vaudieu et du policier Théfer était installée près de Berthe dans le pavillon de la rue de l'Université.

Le commissaire aux délégations arrivait à l'hospice de Charenton quelques minutes après le départ d'Esther.

Il demanda le directeur, réclama la remise de l'ordre d'écrou qu'on ne pouvait lui refuser et dont il donna décharge, puis il regagna Paris et se fit annoncer chez le chef de la sûreté.

—Vous venez de Charenton, lui dit ce dernier.

—Oui, et j'apporte la pièce en question, évidemment falsifiée, ce qui nous met sur la trace d'un crime. Voyez.

—Le crime saute aux yeux ! s'écria le chef de la sûreté après examen.

—Il est clair qu'on voulait faire disparaître cette malheureuse femme en l'enfermant dans une maison d'aliénés comme dans un tombeau d'où elle ne devait plus sortir ! Théfer a été l'auteur du crime, mais il n'était point l'instigateur. Reste à savoir pour le compte de qui travaillait le misérable... Nous le saurons...

Le chef de la sûreté regarda de nouveau la feuille.

—Je vois dans la colonne des observations et à la date d'aujourd'hui, ajouta-t-il, qu'Esther Derieux a été confié par ordre du préfet au docteur Lorient.

—Oui, la voiture qui l'emmenait à croisé la miennne.

—Ce docteur Lorient serait-il parent de son homonyme le cocher du fiacre numéro 13 ?

—Je le crois.

—Peut-il exister un lien quelconque entre le vol du fiacre et l'internement d'Esther Derieux ?

—Sans doute, et ce lien c'est Théfer... Dans l'affaire de la folle c'est lui qui a écrit sur la feuille l'indication menteuse : *isolée, au secret*. C'est par lui que nous arriverons à la découverte de la vérité... Il doit conserver des relations avec les scélérats qui le payent... Il faut qu'il soit surveillé, non dans son service mais dans ses allées et venues particulières... Il faut qu'on le file, qu'on sache où il va, qui il voit, ce qu'il fait, et qu'on intercepte ses lettres... Au besoin nous ferons perquisition chez lui...

Le chef de la sûreté frappa sur un timbre.

Un garçon de bureau parut, reçut l'ordre de s'informer si l'agent Leblond était à la préfecture, et dans ce cas de l'envoyer immédiatement parler à son chef.

Cinq minutes plus tard l'agent demandé, que nos lecteurs connaissent déjà, franchissait le seuil du cabinet.

—Leblond, lui dit son chef, voulez-vous gagner votre nomination d'inspecteur et une gratification de trois cents francs ? Oui, n'est-ce pas ? Eh bien ! ce sera fait si vous montrez du zèle et de l'activité... Vous étiez dans le service de l'inspecteur Théfer ?

—Oui, monsieur...

—Vous connaissez à fond ses habitudes ?

—Naturellement je les connais un peu, quoi qu'il fût, de sa nature, bien cachottier.

—Savez-vous si Théfer se chargeait de faire des recherches pour des particuliers, ce qui se produit malheureusement quelquefois à la préfecture ?...

—Je l'ignore, mais ses allures mystérieuses me porteraient à le croire...

—En ce moment nous voulons savoir ce que fait l'inspecteur Théfer en dehors de son service des garnis, où il va, qui il voit, et de qui il reçoit des lettres... Je vous charge de nous apprendre tout cela... C'est un travail sérieux... Si vous vous en acquittez à ma satisfaction, la récompense promise ne se fera pas attendre...

—Quand dois-je commencer ma surveillance ? demanda l'agent, dont la pensée de jouer un mauvais tour à son ancien chef rendait le visage rayonnant.

—Aujourd'hui même, et soyez adroit... Souvenez-vous que Théfer est un malin qui connaît tous les trucs... toutes les ficelles... N'attendez jamais au lendemain pour me faire un rapport, s'il y a lieu, et, dès que vous découvrirez quelque chose de suspect, venez m'en instruire.

—Je n'y manquerai pas.

Comme Leblond sortait, le garçon de bureau entra.

—Il y a là, dit-il, un envoyé du parquet qui désire parler à monsieur le chef de la sûreté...

—Qu'il entre.

(A suivre)

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons, LE 1^{er} OCTOBRE PROCHAIN, la publication d'un grand feuilleton émouvant et dramatique, qui, nous en sommes certains, sera suivi avec un vif intérêt.

FEU

F

X

tout les e gard voya les su sil, p mont

L' étaie fiées par l' des a auxq nomb trava livrai le l a pace, tout ment force déle signe nait l énergi

Le noctu trevu Paris tassés les p frai gards chose fant a dont difficil rendr tout c

Les des t tantôt tantôt blant que la Se fait d'imn bizari

Les des z courre éteint à cou met d sur le

Les cadem relâch l'oreil depuis teurs de l'E

No pour pagni Tou de to vreu prépa

No 1